



REGROUPEMENT  
QUÉBÉCOIS DE  
LA DANSE



# Rapport d'activités

2009-2010

57 édition  
du 26 avril  
au 2 mai  
2010

**PAS DE  
DANSE  
PAS DE  
VIE!**

quebecdanse.org

7. PROGRAMME DE  
RETOURNEMENT DES  
CLASSES D'ENTRAÎNEMENT  
(1994)

**REGROUPEMENT  
QUÉBÉCOIS DE  
LA DANSE**



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009-2010**

**REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE  
Octobre 2010**



## SOMMAIRE

<b>Mot de la présidente</b>	<b>6</b>
<b>Mot de la directrice générale</b>	<b>7</b>
<b>I. VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>10</b>
<b>1. Le conseil d'administration du RQD</b>	<b>10</b>
<b>1.1 Composition</b>	<b>10</b>
<b>1.2 Travaux du conseil d'administration</b>	<b>11</b>
1.2.1 Une planification stratégique en cours	11
1.2.2 L'autonomisation de La danse sur les routes du Québec	12
<b>2. Membership</b>	<b>12</b>
<b>2.1 Portrait du membership</b>	<b>12</b>
<b>2.2 Campagne d'adhésion et de renouvellement</b>	<b>13</b>
<b>2.3 Comité des adhésions</b>	<b>13</b>
<b>3. Activités de la vie associative</b>	<b>13</b>
<b>3.1 L'Assemblée générale 2009</b>	<b>13</b>
<b>3.2 Les 5 à 7 du RQD</b>	<b>14</b>
<b>II. REPRÉSENTATION</b>	<b>15</b>
<b>1. Représentation disciplinaire</b>	<b>15</b>
<b>1.1 Sur la scène canadienne</b>	<b>15</b>
1.1.1 Autour du budget fédéral 2010	15
1.1.2 Des élections à l'horizon	16
1.1.3 Une vaste consultation nationale	17
<b>1.2 Du côté du Conseil des Arts du Canada</b>	<b>17</b>
1.2.1 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services	17
1.2.2 Consultation nationale sur le plan stratégique du CAC 2011-2016	17
1.2.3 Avec le Service de la danse	17
<b>1.3 Sur la scène provinciale</b>	<b>18</b>
1.3.1 Autour du budget 2010-2011	18
1.3.2. Les travaux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	19
1.3.2.1 La Commission L'Allier	19



1.3.2.2 Le Secrétariat permanent de la condition socioéconomique des artistes	19
1.3.2.3 Enquête nationale sur les conditions socioéconomiques des chorégraphes et danseurs	19
1.3.2.4 La direction de la formation artistique et de la diffusion	20
1.3.2.5 La Direction de Montréal du MCCCCF	20
1.3.3 La CRT reçoit la proposition d'entente entre le RQD et l'UDA	20
1.3.4 Le Conseil des arts et des lettres du Québec	21
1.3.5 Une visite à La Presse	22
<b>1.4 Sur la scène municipale</b>	<b>22</b>
1.4.1 Participation à une consultation publique	22
1.4.2 Une première rencontre sur la diffusion de la danse sur l'Île	23
1.4.3 Du côté du Conseil des arts de Montréal	23
<b>III. CONCERTATION</b>	<b>24</b>
<b>1. Concertation disciplinaire</b>	<b>24</b>
1.1 Un Plan directeur pour la danse	24
1.2 Les travaux du comité de suivi du Plan directeur	25
1.3 Des études à terminer	25
1.3.1 Étude sur les chorégraphes et la création chorégraphique	26
1.3.2. Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes	26
1.3.3. Portrait en deux temps de la répartition de l'ensemble du financement public en danse au Québec (2004-2009)	26
1.3.4. Une suite à la Charte de compétences – directeur des répétitions dans le domaine de la danse	26
1.4 Un projet en développement : l'Observatoire québécois de la danse	27
1.5 La présence du RQD et des compagnies de danse du Québec à l'ACD/CDA	27
1.6 L'ACD/CDA consulte sur un projet national de soutien à la formation en danse	28
1.7 Les travaux du comité Financement privé	28
1.8 En partenariat avec la Fédération culturelle canadienne-française	29
1.9 Une association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ) est née	29
<b>2. Concertation interdisciplinaire</b>	<b>30</b>
2.1 Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)	30
2.2 Comité de formation continue arts et culture	30
2.3 Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail	31
2.4 RIDEAU : projet d'une conférence nationale des arts de la scène	31



<b>2.5 Adhésion à d'autres organismes</b>	<b>31</b>
<b>IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES</b>	<b>32</b>
<b>1. Événements de promotion</b>	<b>32</b>
<b>1.1 Le 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD</b>	<b>32</b>
1.1.1 La soirée du 25 <sup>e</sup>	32
1.1.2 Un numéro spécial du I-Mouvance	33
<b>1.2 Événement <i>Pas de danse, pas de vie !</i></b>	<b>33</b>
1.2.1 Les Traces chorégraphiques	33
1.2.2 Danse ⇔ Art public	34
1.2.3 Libres cours	34
1.2.4 La danse se livre	34
1.2.5 Au cœur de la création	34
1.2.6 À l'extérieur de Montréal	35
<b>1.3 Le 25<sup>e</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal</b>	<b>35</b>
<b>2. Relations publiques</b>	<b>35</b>
<b>2.1 Autour de <i>Pas de danse, pas de vie!</i></b>	<b>35</b>
2.2.1 Relations avec le monde des affaires	37
<b>V. INFORMATION ET COMMUNICATIONS</b>	<b>38</b>
<b>1. Les outils de communication</b>	<b>38</b>
<b>2. Nouvelle identité graphique</b>	<b>40</b>
<b>3. Refonte du quebecdanse.org</b>	<b>40</b>
<b>VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL</b>	<b>41</b>
<b>1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes</b>	<b>41</b>
<b>1.1 Bilan de gestion du Programme pour 2009-2010</b>	<b>41</b>
<b>1.2 Entraînement au YMCA Guy-Favreau</b>	<b>42</b>
<b>1.3 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes</b>	<b>42</b>
<b>2. Règlement intervenu entre le MCCCCF et la CSST</b>	<b>42</b>
<b>3. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec</b>	<b>43</b>
<b>3.1 Activités de formation continue offertes à Montréal</b>	<b>43</b>



3.2 Activités de formation continue offertes en région	45
3.3 Comité des classes techniques	45
4. L'intégration professionnelle de la relève	45
4.1 Danse Transit	45
4.2 Accueil des finissants des écoles professionnelles de danse	45
<b>VII. ADMINISTRATION</b>	<b>46</b>
1. Le financement	46
2. Revenus autonomes	46
2.1 Contribution des membres	46
2.1.1 Fonds de lutte des chorégraphes	47
2.2 Revenus divers	48
3. Financement public	48
3.1. Niveau fédéral	48
3.2. Niveau provincial	48
3.3 Niveau municipal	49
3.4 Tableau du financement public 2009-2010	50
4. L'équipe 2009-2010	50
4.1 Les ressources humaines en relation aux ressources financières	50
4.2 L'équipe en date du 30 juin 2010	51
<b>RÉSULTATS – Exercice terminé le 30 juin</b>	<b>52</b>
<b>DÉTAILS FINANCIERS CONCERNANT LES AFFECTATIONS DE FONDS</b>	<b>53</b>
<b>LE MEMBERSHIP</b>	<b>54</b>



## Mot de la présidente

Chères amies, chers amis du Regroupement québécois de la danse,

Quel plaisir, quel honneur et quel privilège ce fut pour moi d'être un proche témoin des célébrations entourant le 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD cette année. J'ai ressenti beaucoup de fierté et d'émotions lors de la Soirée du 25<sup>e</sup>, le 23 octobre 2009, alors que j'ai retrouvé des visages souriants et complices, heureux de partager 25 ans de réalisations individuelles et collectives. De se sentir partie prenante d'une histoire en construction, aussi jeune et mouvante soit-elle, est un sentiment précieux qui peut nous guider par-delà l'incertitude et l'insécurité de la danse au quotidien. Ne perdons pas de vue ce repère éclairant!



Photo : Peter Morneau

À 25 ans, le RQD demeure certes encore jeune. Toutefois, dans la conduite de plusieurs projets complexes et structurants, il est plus que jamais appelé à faire preuve de maturité. Dans un contexte où la concurrence et les budgets serrés sont notre lot quotidien, le RQD doit faire preuve d'une longueur de vue exemplaire pour naviguer dans des eaux qui incitent à la dispersion et au repli sur soi plutôt qu'à l'ouverture et au ralliement. Malgré cela, la danse continue de vouloir s'organiser, se donnant de nouvelles balises, de nouveaux points de repère, des points de chute. Je pense à la nouvelle association des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ) et à la transformation des statuts et règlements de La danse sur les routes de sorte qu'elle puisse accueillir des diffuseurs, des compagnies de danse, des chorégraphes indépendants et travailler à concerter leurs actions en diffusion. Je pense au caractère tout aussi ambitieux que nécessaire du Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021, auquel travaille le RQD depuis la fin des Seconds États généraux de la danse d'avril 2009, et qui est sur le point d'être rendu public. Nous avons besoin d'une vision collective de développement, parce qu'au-delà des projets particuliers de chacun, nous devons nous donner les moyens, comme communauté, d'accéder à un niveau supérieur d'excellence (dans nos pratiques artistiques et organisationnelles, dans nos rapports avec le public, dans nos relations avec les citoyens). Nos défis d'organisation et de structuration comme secteur d'activités professionnelles doivent mettre chacun à contribution.

À l'heure où mon mandat à titre de présidente du RQD tire à sa fin, un mandat que j'ai été honorée de remplir au meilleur de mes capacités depuis 2004, je souhaite de tout cœur que le lancement du Plan directeur s'accompagne d'une réelle mobilisation solidaire d'une vision de développement de la danse professionnelle au Québec et engagée dans la réalisation de projets portés par ce Plan directeur. D'autant qu'il sera la résultante de cinq ans de travaux de consultation et de concertation par l'entremise des Grands Chantiers et des Seconds États généraux de la danse. Vivement que la danse se déploie! Sur tous les fronts et sur toutes les scènes, à force de talent, de savoir-faire, de savoir être ensemble.

Longue et belle vie à la danse québécoise!

Votre présidente,

Anik Bissonnette



## Mot de la directrice générale

Chères membres, chers membres,

Au sortir des Seconds États généraux de la danse professionnelle, le 25 avril 2009, c'était l'euphorie. Une euphorie de courte durée, le spleen ayant rattrapé une équipe fatiguée et décimée après le départ, les unes après les autres, des personnes rattachées aux Grands Chantiers. Et puis, tous les bilans à rédiger, les dossiers à fermer, ceux à réactiver, les affaires à classer, les budgets à balancer : le grand ménage, au lendemain d'une super fête!

Photo : Martine Doyon



Devant nous, toutefois, un autre et superbe défi à relever : trouver les moyens de donner corps à une vision de développement de la danse professionnelle du Québec qui rallie toutes ces forces mobilisées autour des Grands Chantiers. Et de replonger avec la détermination qu'il faut, et une dose certaine de naïveté, pour aller au bout d'une idée, d'un rêve, d'un projet fou ayant déjà franchi trois étapes avec de plus en plus d'acteurs engagés à chaque tour.

Nous avons, une fois de plus, sous-estimé la somme de travail à abattre avant d'en arriver à dégager de la matière des Grands Chantiers un plan directeur de la danse qui soit inspirant, convaincant, irrésistible. En dépit donc du temps que nous y avons consacré, avec une équipe de consultants et un comité de suivi, entre mai 2009 et juin 2010, l'échéance du 23 octobre 2010 pour lancer publiquement le Plan directeur s'est avérée irréaliste. Toutefois, et nous en sommes très fiers, le Plan directeur existe dans ses ambitions, ses axes d'interventions, ses orientations et ses stratégies d'action. Sa version actuelle et partielle, puisque le plan d'action qui l'accompagne est encore en chantier, est au cœur des ateliers du présent Rendez-vous annuel des membres. Cette fois-ci, le RQD fait appel à la capacité de ses membres de penser en dehors du cadre et pour un grand ensemble qui aspire à s'élever collectivement.

Le Plan directeur de la danse professionnelle du Québec, qui sera dévoilé lors de la Journée internationale de la danse, le 29 avril prochain, sera à la hauteur du défi de concertation que nous nous sommes lancé, il y a de cela déjà cinq ans. Le Rapport d'activités 2009-2010 rend évidemment compte des travaux reliés au Plan directeur, des personnes qui y ont participé, ainsi que des recherches et des projets amorcés pendant les Grands Chantiers ou qui en découlent.

Bien d'autres réalisations ont marqué l'année 2009-2010. Pensons aux célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD, le 23 octobre 2010, une soirée mémorable six mois, jour pour jour, après l'ouverture des Seconds États généraux de la danse, le 23 avril 2009. Signalons le lancement du nouveau logo du RQD, le 9 février 2010, coïncidant, jour pour jour, avec la première assemblée générale du Regroupement des professionnels de la danse du Québec (RPDQ), la publication d'une édition spéciale du I-Mouvance illustrant les vingt-cinq ans du RQD en vingt-cinq hauts faits, et la réalisation d'une 5<sup>e</sup> édition de *Pas de danse, pas de vie!* Notons, au passage, le virage initié au cours de cette année dans les communications du RQD, à l'ère des médias sociaux, vers une plateforme Web 2.0, et le démarrage des travaux de préfiguration du projet d'un observatoire de la danse. Je vous réfère au Rapport d'activités 2009-2010 pour prendre la mesure du travail accompli par la petite équipe des communications. Impressionnant!





Au Service du développement professionnel, l'année a été tout aussi bourdonnante. Ce sont 13 projets de formation se déclinant en 53 activités de formation continue offertes aux professionnels de la danse de Montréal, Québec et Sherbrooke. S'ajoutent à la tâche régulière du coordonnateur, la gestion du programme de remboursement des classes d'entraînement et de l'Entente entre le MCCCCF et la CSST; l'animation de plusieurs comités; la participation à l'événement Danse Transit, aux travaux de la Table Santé et Sécurité en arts de la scène, aux activités de formation et de réseautage du CQRHC; et le soutien aux recherches, projets d'enquête et autres consultations menées par les instances gouvernementales et paragouvernementales, les associations et regroupements. Le Rapport d'activités 2009-2010 donne à voir l'importance et l'efficacité de ce Service branché en permanence sur les réalités et les besoins du milieu et au fait des grandes tendances.

Parmi les dossiers qui ont mobilisé les membres du conseil d'administration en 2009-2010, rappelons la demande d'autonomisation de la Danse sur les routes; le litige opposant le RQD et l'UDA concernant les chorégraphes de danse de création et de répertoire; et le démarrage des travaux de planification stratégique qui ont franchi une première étape, celle du diagnostic d'entreprise qui identifie les enjeux de repositionnement du RQD dans les retombées du Plan directeur. Pour des raisons en dehors de son contrôle, le conseil d'administration du RQD n'a pas pu, tel que souhaité, relancer les discussions avec l'association canadienne (ACD/CDA) en vue d'assurer une représentation adéquate de la communauté québécoise de la danse au sein de ses instances. Par contre, le comité sur le financement privé, laissé en jachère pendant les travaux des Grands Chantiers de la danse, s'est réactivé de belle manière.

Au chapitre de la représentation, vous constaterez que le RQD a été davantage visible sur la scène provinciale que sur la scène fédérale qui ne s'est pas prêtée, comme en 2008-2009, à des gestes d'éclats. Cela dit, qu'il s'agisse de sa participation aux travaux du Comité L'Allier, de ses rencontres avec plusieurs représentants des pouvoirs publics et des instances subventionnaires, de sa participation à des coalitions québécoise et canadiennes, les avancées en faveur de la danse sont réelles. Une première règle d'or en représentation est de faire preuve de vigilance active, patiente et alerte; une deuxième consiste à être au bon endroit et au bon moment pour se faire voir et entendre (rencontres, participation à des comités, commissions, consultations publiques, présences à des conférences de presse, etc.); une troisième règle conseille d'associer travail de représentation et opération de valorisation en multipliant et diversifiant les modes et les formes (événements, communiqués, lettres, relais des bons coups, en mots et en images, via diverses plateformes, publications, etc.). Et ainsi de suite. S'il faut parler d'une stratégie à plus longue portée, nous en avons une avec le projet des Grands Chantiers dont l'objectif visé depuis le tout début est en voie d'être atteint : se doter d'une vision de développement de la discipline et du milieu qui interpelle concrètement et durablement les leaders de la communauté, les pouvoirs publics, les partenaires privés, les citoyens de tous âges. Rien de moins! Et plus encore!

Nous savions que l'année 2009-2010 en serait une de repli réflexif et stratégique en vue de préparer le redéploiement des forces autour du Plan directeur de la danse 2011-2021 et du Plan stratégique 2011-2016. Le RQD entre dans un nouveau cycle de vie et d'activités, avec ce Plan directeur dont il faudra assurer la mise en œuvre, avec une relève à la présidence, du sang neuf au conseil d'administration et au sein de l'équipe. J'en profite pour saluer très chaleureusement ceux et celles qui ont été à la gouverne du RQD pendant plusieurs années : Anik Bissonnette, George Krump et Hélène Blackburn. Plusieurs autres méritent d'être nommés et remerciés, je fais ici référence à tous ceux et toutes celles que j'ai eu le bonheur de côtoyer depuis sept ans et, plus largement, aux équipes d'administrateurs qui se sont succédées depuis la création du RQD en 1984. Le Rendez-vous annuel des membres de cette année leur rend honneur, lors du 5 à 7 prévu après l'assemblée



générale, sans oublier, et que non!, Anik Bissonnette qui, pendant six ans, a tenu si brillamment les rênes du RQD. Pour rendre plus aisée la relève de la garde, le conseil d'administration pourra compter sur Karla Etienne, Louise Dubeau, Susan Alexander et Jamie Wright toutes bien au fait des dossiers sur la table.

J'aimerais enfin dire que l'âme et le dynamisme du RQD, c'est aussi l'affaire d'une petite équipe allumée, soudée et solidaire : Dominic Simoneau, Claudia Saint Georges, Coralie Muroi, Rachel Germain, Judith Lessard-Bérubé, qui part en congé de maternité au lendemain du Rendez-vous annuel des membres, Marie-Hélène Grenier et Lys Stevens récemment arrivées au RQD.

L'année 2009-2010 aura permis, une fois de plus, d'éprouver la force du RQD : celle de pouvoir s'appuyer sur une communauté très attachée à ce qu'elle a mis au monde en 1984 et qui, vingt-cinq ans plus tard, le reconferme dans sa volonté de rester en prise sur un secteur en grande transformation. N'ayons pas peur du changement. Nous trouverons les moyens d'aller de l'avant avec les convictions qui nous animent.

Bon Rendez-vous annuel des membres, à six mois du lancement officiel d'un Plan directeur à la mesure des ambitions d'une communauté et d'une équipe tournées vers l'avenir.

Lorraine Hébert



## I. VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est le premier axe du Plan stratégique 2005-2008 du RQD. Et bien que le RQD travaille à une nouvelle planification stratégique, ce sont encore ses grandes orientations qui ont guidé les actions durant cette année de transition et de repositionnement. En 2009-2010, les membres de l'équipe et du conseil d'administration du RQD se sont investis de multiples façons pour alimenter la vie associative et mobiliser les membres. Plusieurs comités de travail ont été à l'œuvre, dont certains plus directement reliés à la vie associative sont présentés dans cette section.

### 1. Le conseil d'administration du RQD

#### 1.1 Composition



**Le C.A 2009-2010.** Sur la photo, de gauche à droite : George Krump, Hélène Blackburn, Louise Dubeau, Guillaume Bard, Susan Alexander, Mayi-Eder Inchauspé, Karla Étienne, Isabelle Van Grimde, Anik Bissonnette.

Le conseil d'administration est constitué de cinq membres corporatifs et de cinq membres individuels, élus par l'assemblée des membres, et de trois administrateurs cooptés par le nouveau conseil d'administration. Le ou la présidente est également élu-e sur une base annuelle par l'assemblée des membres. Pour une sixième année consécutive, Anik Bissonnette a été élue par acclamation présidente du RQD. Les officiers du conseil de direction ont été nommés par les membres du conseil d'administration au terme de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pour la saison 2009-2010 était constitué des personnes suivantes :

- Présidente : Anik Bissonnette, ex-première danseuse des Grands Ballets Canadiens de Montréal; à directrice de La La La Human Steps;
- Vice-présidente : Susan Alexander, membre individuelle professionnelle; directrice générale du Ballet Divertimento;
- Vice-présidente : Hélène Blackburn, membre corporative; directrice artistique des Productions Cas Public;
- Trésorier : George Krump, membre corporatif; directeur général de Louise Bédard Danse;



- Secrétaire : Karla Étienne, membre corporative; adjointe à la direction du Cercle d'exploration artistique Nyata Nyata ;
- Guillaume Bard, membre individuel professionnel; travailleur culturel;
- Louise Dubeau, membre individuelle; travailleuse culturelle ;
- Louise Duchesne, membre corporative cooptée; directrice du développement et de l'action culturelle de L'Agora de la danse;
- Isabelle Gagnon, membre individuelle cooptée; interprète (région de Québec)
- Mayi-Eder Inchauspé, membre corporative; directrice générale adjointe de PPS Danse;
- Élodie Lombardo, membre individuelle cooptée; chorégraphe et interprète;
- Isabelle Van Grimde, membre corporative; directrice générale et artistique de Van Grimde Corps Secrets;
- Jamie Wright, membre individuelle; interprète et enseignante.

## 1.2 Travaux du conseil d'administration

Le conseil d'administration du RQD rassemble des gens qui ont à cœur de servir au meilleur de leur connaissance et de leur expérience les intérêts de la communauté de la danse qu'il représente. Depuis la formation du conseil d'administration au terme de l'assemblée générale des membres 2009, le conseil d'administration a tenu six réunions statutaires et un lac-à-l'épaule; le comité de direction a pour sa part tenu sept réunions statutaires. Au nombre des nombreux dossiers dont ils ont été saisis tout au long de l'année, soulignons plus particulièrement celui relié à la nouvelle planification stratégique du RQD et à la demande d'autonomisation de la Danse sur les routes.

### 1.2.1 Une planification stratégique en cours

Lors du Rendez-vous annuel des membres, une soixantaine de membres, répartis en cinq groupes de discussion, étaient invités à faire le bilan des réalisations du RQD depuis l'adoption du Plan stratégique du RQD 2005-2008. Dans un deuxième temps, ils étaient appelés à faire un exercice de projection sur les quatre prochaines années afin d'alimenter la démarche de planification stratégique du conseil d'administration du RQD.

En novembre 2009, les consultants retenus pour accompagner le conseil d'administration et l'équipe du RQD, la firme DS 20|07, tenaient des rencontres de travail avec le conseil d'administration, chacun des membres de l'équipe du RQD ainsi qu'avec la direction. Ces entrevues ont donné lieu à un diagnostic d'entreprise qui a été par la suite soumis pour discussion et validation aux membres de l'équipe du RQD et du comité de suivi du Plan stratégique. Font partie de ce comité, issu du conseil d'administration : Karla Etienne, Jamie Wright, Hélène Blackburn, Élodie Lombardo, Mayi-Eder Inchauspé et Isabelle Gagnon. Un membre de l'équipe, Claudia St-Georges, responsable de l'administration et des finances, ainsi que la direction du RQD accompagnent les travaux du comité.

Le 18 juin 2010, le conseil d'administration, réuni en lac-à-l'épaule, consacrait une journée entière, animée par l'un des consultants, Pierre-Olivier Saire, à discuter des constats du diagnostic en vue de dégager les orientations du Plan stratégique 2011-2016.



Le travail se poursuivra au cours de l'année 2010-2011 afin de présenter, lors du Rendez-vous annuel des membres d'octobre 2011, le plan stratégique 2011-2016. Celui-ci doit s'arrimer au Plan directeur de la danse professionnelle du Québec 2011-2021 en cours d'élaboration par la même firme de consultants.

### 1.2.2 L'autonomisation de La danse sur les routes du Québec

En février 2010, les présidents et directions de la Danse sur les routes et du RQD se rencontraient pour s'entendre sur une démarche de négociation proposée par la direction du RQD. Fut alors confié à un comité paritaire, constitué de membres désignés par chacun des conseils d'administration (Kathy Casey et Luce Couture pour la DSR; Louise Duchesne et Hélène Blackburn pour le RQD), et coprésidé par Claude de Grandpré (pour la Danse sur les routes) et Anik Bissonnette (pour le RQD), le mandat de statuer sur la mission, les objets, les statuts et règlements de la Danse sur les routes du Québec. À l'issue de quatre séances de travail, animées par la consultante Nicole Lacelle, entre avril et octobre 2010, les membres de la Danse sur les routes (les administrateurs du RQD) réunis en assemblée spéciale, le 8 octobre 2010, lui conféraient une pleine et entière autonomie.

## 2. Membership

### 2.1 Portrait du membership

En 2009-2010, le RQD comptait 502 membres. Il s'agit d'une diminution de 32 membres par rapport à l'an dernier qui s'explique principalement par un nombre moins élevé d'enseignants ayant renouvelé leur adhésion au RQD en 2009-2010, le Congrès 4 arts étant un événement bisannuel. Par contre, le RQD compte trois nouveaux membres corporatifs et plus de quinze interprètes-membres individuels professionnels.

Les membres étaient répartis selon les catégories suivantes :

<b>Membres honoraires</b>	<b>6</b>
<b>Membres corporatifs</b>	<b>59</b>
Compagnies :	40
Diffuseurs :	8
Écoles :	4
Organismes de soutien et de services :	7
<b>Membres individuels professionnels</b>	<b>359</b>
Interprètes :	210
Création / production :	58
Enseignants / recherche :	83
<b>Membres associés</b>	<b>86</b>
<b>Total :</b>	<b>502</b>



## 2.2 Campagne d'adhésion et de renouvellement

La campagne d'adhésion et de renouvellement a été lancée au début de juin 2010. Elle s'est amorcée par un envoi postal à 680 personnes et s'est poursuivie par plusieurs rappels personnalisés par courriel. La page d'accueil du site Internet et les *Nouvelles du RQD* ont mis la campagne en avant-plan.

## 2.3 Comité des adhésions

Un comité des adhésions est annuellement constitué pour évaluer les demandes de changement de statut de membres associés ainsi que l'admissibilité de professionnels de la danse dont les parcours requièrent une interprétation plus personnalisée des critères d'adhésion. Le comité s'est réuni à deux reprises en 2009-2010 : un premier comité, tenu le 16 octobre 2009, était composé de quatre personnes (trois administrateurs – Lucie Carmen Grégoire, Jean-François Déziel et Jamie Wright – et la responsable des adhésions, Coralie Muron). Un second comité réunissait, le 23 février 2010, six personnes (Jamie Wright-interprète et membre du CA, Coralie Muron, responsable des adhésions, et quatre membres de la communauté professionnelle de la danse – Lucie Carmen Grégoire, Marie-Claire Forté, Steve Durepos et Dominique Porte). En plus de traiter quatorze demandes d'adhésion au RQD, le comité a procédé à la révision des critères de la Politique d'adhésion pour l'année 2010-2011.

## 3. Activités de la vie associative

### 3.1 L'Assemblée générale 2009

La 25<sup>e</sup> assemblée générale des membres s'est déroulée le samedi 24 octobre 2009, au Studio Jeanne-Renaud de l'Édifice Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique. Cette assemblée faisait suite à la Soirée du 25<sup>e</sup> organisée la veille (présentée plus en détail au chapitre IV). Sous la présidence de Nicole Lacelle, l'assemblée générale a été l'occasion de présenter le Rapport d'activités et les États financiers du RQD. Une saine compétition s'est fait sentir à la période des élections compte tenu des nombreux et forts candidats en lice. Les nouveaux administrateurs élus par le collège des membres individuels ont été : Susan Alexander (enseignante et gestionnaire), Louise Dubeau (travailleuse culturelle) et Jamie Wright (interprète et répétitrice). Du côté des membres corporatifs, les élus ont été : Hélène Blackburn (Cas Public), Karla Étienne (Compagnie Danse Nyata Nyata), Isabelle Van Grimde (Van Grimde Corps Secrets). Des applaudissements chaleureux ont salué les administrateurs sortants : Jean-François Déziel, Lucie Carmen Grégoire et Mario Veillette pour les membres individuels, ainsi que Louise Duchesne (L'Agora de la danse) et Louise Fugère (Grands Ballets Canadiens de Montréal) pour les membres corporatifs. Enfin, Anik Bissonnette a été réélue à la présidence du RQD pour un sixième mandat consécutif, battant ainsi le record établi par Pierre-Paul Savoie avec cinq années à la présidence.



*Lorraine Hébert, Nicole Lacelle, Anik Bissonnette, Judith Lessard Bérubé, Dominic Simoneau*

En après-midi, les membres répartis entre cinq groupes étaient invités à faire le bilan qualitatif des activités réalisées par le RQD depuis 2005 en lien avec son Plan stratégique 2005-2008, et à formuler leurs attentes avec



le prochain Plan stratégique 2011-2016. Une deuxième temps d'atelier était consacré à l'étude de trois propositions qui, adoptées aux États généraux, avaient besoin d'être précisées quant aux acteurs visés, aux mécanismes à mettre en place et aux échéanciers de réalisation. L'exercice permettait ainsi d'orienter le traitement de plusieurs autres propositions s'adressant à la communauté de la danse.

### 3.2 Les 5 à 7 du RQD



Pour une 5<sup>e</sup> année consécutive, le RQD a organisé des rencontres informelles entre membres et amis, avec le soutien d'un comité de membres composé de Laurent Montpetit (directeur administratif de Van Grimde Corps Secrets), Violaine Morinville (chorégraphe et enseignante) et Julie Siméon (interprète et chorégraphe). Trois 5 à 7 ont eu lieu au Salon officiel à Montréal (les 15 octobre, 19 novembre et 11 février). Deux autres 5 à 7, organisés en avril et en juin 2010, étaient associés à des événements particuliers : le lancement de la 5<sup>e</sup> édition de *Pas de danse, pas de vie!* (voir le chapitre 4 pour plus de détails) et le Festival TransAmériques.

À souligner que cette année, plusieurs diffuseurs et compagnies membres du RQD ont, à la demande du Service des communications, offert plusieurs billets de spectacles de danse en tirage lors des 5 à 7. Le RQD remercie chaleureusement Danse-Cité, Danse Danse, le Festival TransAmériques, L'Agora de la danse, Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, le Studio 303 et Tangente.



## II. REPRÉSENTATION

Le travail de représentation du RQD suit de près l'actualité sur la scène culturelle et politique. Ses interventions concernent les trois paliers de gouvernement et ciblent les instances gouvernementales et para-gouvernementales responsables des politiques, des programmes et des crédits alloués à la danse et, plus largement, aux arts et à la culture. Au-delà de ses interventions sur la scène publique et dans les médias, en réponse à des consultations ou en réaction à des décisions ayant des incidences directes sur le développement des arts et de la culture au pays, le RQD est appelé à représenter le secteur professionnel de la danse dans nombre de dossiers interpellant l'une ou l'autre des catégories de pratique de la danse. Cette part moins visible du travail de représentation du RQD permet de faire valoir les réalités et exigences spécifiques de la danse et, qui plus est, de profiter des opportunités qui s'offrent à elle. S'impose, enfin, et en amont, un travail régulier de veille stratégique que se partagent la direction, le Service des communications et le conseil d'administration du RQD.

Si l'année 2009-2010 ne s'est pas prêtée à des gestes d'éclat sur la scène publique comme en 2008-2009, elle n'en a pas moins été active sur le terrain de la représentation, étant donné l'instabilité de nos gouvernements et une conjoncture économique pour le moins inquiétante. Une part non négligeable du travail de représentation s'est effectuée au sein des coalitions québécoise et canadiennes, étant donné l'éventualité d'élections sur la scène fédérale et la nécessité de rallier plus largement les forces et les voix autour de l'enjeu du financement des arts et de la culture tant au Canada qu'au Québec.

D'autres interventions du RQD en 2009-2010 se sont effectuées, d'une part, dans le cadre de travaux de consultations menés par différentes instances gouvernementales et subventionnaires et, d'autre part, dans les retombées des Seconds États généraux de la danse et en lien avec le futur Plan directeur de la danse professionnelle du Québec.

La présentation des actions du RQD en représentation se décline selon les trois paliers de gouvernement et en fonction des instances qui ont été concernées en 2009-2010 : gouvernements, ministères, instances subventionnaires et agences.

### 1. Représentation disciplinaire

#### 1.1 Sur la scène canadienne

##### 1.1.1 Autour du budget fédéral 2010

Comme par les années antérieures, la direction du RQD a participé à la rédaction du mémoire *Le financement des arts et de la culture au Canada : un pari d'avenir*, déposé par le Mouvement pour les arts et les lettres, le 14 août 2009, à la Commission permanente des finances du gouvernement canadien, dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. En substance, le mémoire rappelle la nécessité de hausser à 300 millions de dollars les crédits alloués au Conseil des Arts du Canada et de lui confier la gestion de nouvelles mesures de soutien à la diffusion internationale et à l'exportation en lui accordant des crédits supplémentaires d'au moins 12 millions de dollars. Il fait également état de l'urgence de rétablir le troisième pilier de la politique étrangère canadienne, sa diplomatie culturelle, et de remettre sur pied les services culturels qui ont été démantelés dans plusieurs grandes capitales du monde.





Le 28 octobre 2009, le Mouvement pour les arts et les lettres publiait un communiqué, *Budget du Conseil des Arts du Canada : le MAL reçoit bien l'engagement du chef du Parti libéral du Canada*, soulignant l'engagement de Michael Ignatieff de doubler le budget du Conseil des Arts du Canada et de bonifier les programmes de promotion culturelle à l'étranger.

Le 3 mars 2010, le gouvernement fédéral dévoilait son budget pour l'année 2010-2011. Si les crédits du Conseil des Arts du Canada ont été maintenus dans leur intégralité (181 millions \$), à la suite d'un processus de révision stratégique des dépenses de l'organisme qui, imposé par le gouvernement, aurait pu le priver de 5 % de son budget, aucune mesure n'est venue pallier les compressions effectuées par Patrimoine canadien et le ministère des Affaires étrangères en 2008 (exportation et diffusion internationales) et, en 2009, dans le secteur des musiques spécialisées. Le lendemain, le Mouvement pour les arts et les lettres réagissait au budget 2010 par voie de communiqué : *Budget fédéral et culture : trois constats défavorables au Québec*.

Le 13 mai 2009, le Mouvement pour les arts et les lettres intervenait par voie de communiqué, *Promotion internationale de la culture : trouver l'erreur...*, à la suite de l'annonce du ministre de Patrimoine canadien de confier au Conseil des Arts du Canada la gestion des Prix du Canada, accompagnés de 25 millions de dollars, une nouvelle ayant soulevé l'ire des communautés culturelles du Canada dans le contexte des compressions de 45 millions de dollars effectuées par Patrimoine canadien et le ministère des Affaires étrangères en 2008.

### 1.1.2 Des élections à l'horizon

Dans la perspective d'un déclenchement des élections sur la scène fédérale, le Mouvement pour les arts et les lettres lançait en septembre 2009 une opération de concertation à laquelle étaient invitées une cinquantaine d'associations du milieu culturel québécois. Le 25 septembre 2009, une vingtaine de directions d'associations répondait à l'appel. À l'issue de cette première rencontre de travail, un comité de suivi était mis sur pied afin de voir à la formation d'un front commun. Au terme de quatre rencontres de travail, et devant le peu de probabilités que des élections soient déclenchées, les associations convenaient de suspendre leurs travaux.

À l'occasion de la rencontre annuelle organisée par le Conseil des Arts du Canada avec les organismes nationaux de services, en octobre 2009, les associations profitaient d'une séance en huis clos pour remettre sur pied la Coalition canadienne des arts, dans les retombées des travaux menés au cours de l'année 2008-2009 et auxquels le RQD avait participé à titre de représentant du Mouvement pour les arts et les lettres. Deux représentants du Mouvement pour les arts et les lettres se joindront au comité nouvellement formé et travailleront à réunir les conditions d'une vaste opération de représentation sur la colline parlementaire à l'automne 2010.

Parallèlement à ces activités, le RQD a suivi de près les travaux de recherche effectués par la Conférence canadienne des arts et acceptait de faire partie d'un comité de réflexion stratégique réunissant plusieurs associations québécoises dont la première rencontre de travail est prévue en octobre 2010.

En février 2010, le RQD était présent à la rencontre du Mouvement pour les arts et les lettres avec Carole Lavallée, responsable du dossier Patrimoine pour le Bloc québécois, afin de faire le point sur les dossiers de l'heure en arts et culture, dont celui relié à la modernisation du droit d'auteur avec le projet de Loi C-32.



### 1.1.3 Une vaste consultation nationale

En juin 2010, le RQD participait à la consultation orchestrée par trois ministères du gouvernement canadien (ministères de l'Industrie, de Patrimoine canadien et des Ressources humaines) sur l'économie numérique dans un contexte de mondialisation. Le 2 juillet 2010, le RQD déposait son mémoire, *Pour une prospérité durable*, rédigé dans les deux langues officielles.

## 1.2 Du côté du Conseil des Arts du Canada

### 1.2.1 Rencontre statutaire avec les organismes nationaux de services

À la demande de John Goldsmith, directeur des Relations avec les partenaires, le RQD acceptait de faire partie d'un comité de consultation sur les objectifs de la rencontre qui devait se tenir à Ottawa, les 22 et 23 octobre 2009, ainsi que sur l'ordre du jour. Dans un premier temps, les participants à cette réunion furent informés des activités et initiatives du Conseil des Arts du Canada dans plusieurs secteurs : aux communications, à la recherche, aux partenariats et réseaux et concernant les Journées de la culture, le portail Web, l'architecture des programmes et les données sur les arts au Canada (CADAC). Également à l'horaire de la première journée, des réunions disciplinaires avec les chefs et coordonnateurs des services, suivies de la présentation en assemblée plénière, par discipline, d'un rapport des discussions. La deuxième journée offrait un temps d'échanges en huis clos entre les représentants des organismes nationaux de services, suivi d'un rapport au personnel du CAC et d'une période de discussion. L'après-midi était consacrée à la discussion, d'abord en large groupe sur la situation actuelle des arts, puis en sous-groupes sur des sujets plus spécifiques tels que : l'accès aux marchés et développement de marchés; la sensibilisation aux arts; la consolidation de l'infrastructure et la recherche.

Il importe de rappeler que c'est lors de la période d'échanges en huis clos entre les organismes de services que la remise sur pied de la Coalition canadienne des arts est devenue effective avec la formation d'un comité directeur chargé de recruter des membres et de voir à la planification d'actions de représentation sur la scène fédérale.

### 1.2.2 Consultation nationale sur le plan stratégique du CAC 2011-2016

En juin 2010, le RQD participait à la consultation en ligne lancée par le Conseil des Arts du Canada sur les orientations de son plan stratégique 2011-2016 et lançait un Appel à l'action auprès de ses membres.

### 1.2.3 Avec le Service de la danse

En juillet 2009, la direction du RQD rencontrait Anne Valois et William Lau, du Service de la danse, afin de présenter les résultats des Seconds États généraux de la danse professionnelle de la danse et de faire état des travaux entourant l'élaboration du Plan directeur de la danse professionnelle du Québec. Il fut également question des recherches que le Service la danse voulait entreprendre à l'automne, dont un recensement des études réalisées sur le secteur par les organismes de danse au Canada.

En octobre 2009, la direction et la responsable de l'administration et des finances du RQD recevaient la nouvelle responsable du dossier du RQD, Ellen Busby. À l'ordre du jour : une présentation de l'organisme et de ses principales réalisations, dont celle des Grands Chantiers de la danse, ainsi que des projets pour lesquels il avait l'intention de déposer des demandes de subvention au concours de novembre 2009. Une mise en



contexte des rapports entre le RQD et l'ACD/CDA, depuis la création de cette association canadienne en 2002, était également à l'ordre du jour de cette première rencontre.

À l'automne 2009, le Service de la danse s'engageait dans un recensement des recherches et des études menées par les organisations de danse à travers le Canada, opération à laquelle le RQD fut invité à contribuer. En mars 2010, Anne Valois rencontrait la direction du RQD, dans le but de faire le point sur les travaux en cours au Service de la danse. Les 25 et 26 mai 2010, le Service de la danse réunissait une quinzaine de représentants de la communauté de la danse au Canada, ainsi que le RQD et le CDA/ACD à titre d'observateurs. D'autres travaux de recherche effectués par le Service de la danse, qui jettent les bases d'un projet de cartographie de la danse au Canada, ont guidé la réflexion des participants sur des enjeux d'avenir pour la discipline.

Ce projet d'une cartographie de la danse était également à l'ordre du jour d'une réunion de perfectionnement professionnel organisée par le Service de la danse, les 3 et 4 juin 2010 à Ottawa, dans le cadre de l'OPSAC, un réseau réunissant les conseils des arts des niveaux national, provincial et territorial, ainsi que d'autres organismes de financement des arts au Canada. Quelques organismes de services nationaux en danse, dont le RQD, étaient invités à assister à une première séance de travail de l'OPSAC lors de laquelle madame Janet Archer, directrice générale de la Stratégie de la danse au Conseil des Arts de l'Angleterre (ACE) a présenté les tenants et les aboutissants d'une démarche de cartographie de la danse réalisée en 2009 et qui a fait l'objet d'une publication dans le site du Conseil des Arts de l'Angleterre, *Dance Mapping, a Window on Dance 2004-2008*. L'ensemble de l'entreprise, à laquelle ont contribué plusieurs organismes et acteurs de la danse en Angleterre, doit mener à l'élaboration d'un plan de danse couvrant les dix prochaines années.

### 1.3 Sur la scène provinciale

#### 1.3.1 Autour du budget 2010-2011

À la suite des interventions du Mouvement pour les arts et les lettres entre novembre 2009 et mars 2010 (lettres aux ministres des Finances et de la Culture, lettre ouverte dans *Le Devoir* au Premier ministre, rencontres avec la ministre de la Culture et avec le responsable du dossier de la culture au Parti québécois), la directrice du RQD ainsi que deux autres membres du Mouvement étaient invités à la présentation en huis clos du budget provincial, le 30 mars 2010. L'occasion lui a permis de s'entretenir avec quelques représentants du gouvernement, dont le ministre des Finances et les chefs de cabinet du ministère des Finances et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

A l'issue de cette journée et dans les jours qui ont suivi, la directrice du RQD répercutait dans les médias écrits (*La Presse*, *Le Devoir*, *Rue Frontenac*) la position rendue publique par le Mouvement par voie de communiqué. Une position somme toute positive dans la conjoncture financière actuelle et compte tenu des mesures de compressions et de taxation annoncées pour retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2014. Essentiellement, les crédits alloués à la culture dans le Budget 2010 sont non seulement préservés mais bonifiés; les budgets du CALQ sont légèrement augmentés et la mesure exceptionnelle de 3 millions de dollars, en réaction aux compressions effectuées par le gouvernement fédéral en 2008 et pour soutenir les activités de diffusion internationale des artistes québécois, est reconduite pour les trois prochaines années. Une rencontre d'information avec le directeur du Conseil des arts et des lettres du Québec, en avril 2010, a permis de faire le point sur l'attribution dans le Budget 2010 de fonds dédiés à des organismes spécifiques,



dont plusieurs du domaine de la musique, suite à un investissement de Loto Québec de 10 millions de dollars dans l'Orchestre symphonique de Montréal.

### **1.3.2. Les travaux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine**

#### **1.3.2.1 La Commission L'Allier**

Au printemps 2009, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine invitait, lors d'une conférence de presse à laquelle le RQD était présent, l'ensemble des associations professionnelles du milieu culturel à participer aux travaux de la Commission présidée par Jean-Paul L'Allier. À l'agenda de cette Commission : trouver à actualiser la Loi québécoise sur le statut de l'artiste et à en simplifier les mécanismes d'application. Le RQD participa à sept rencontres de travail entre septembre et décembre 2009 et fit valoir les particularités du secteur professionnel de la danse au regard des conditions et des exigences d'application de la Loi 32.1.

Le 9 décembre 2009, un comité du RQD, constitué de Alain Dancyger, Sylvain Émard, Hélène Blackburn, Marc Boivin et de la directrice du RQD, rencontrait les membres de la Commission L'Allier. Cette rencontre avait pour but d'informer les membres de la Commission de l'organisation du secteur de la danse en matière de relations de travail, en raison de son histoire, des conditions particulières de son développement et de ses réalités économiques. Quant aux conclusions et aux recommandations du Rapport de la Commission L'Allier présenté en avril 2010 lors d'une conférence de presse présidée par la ministre St-Pierre, elles font preuve d'une prise en compte des réalités et défis propres à chacun des secteurs en matière de relations de travail et, plus largement, des enjeux de financement des arts et de la culture dans un contexte de mondialisation et d'économie numérique.

#### **1.3.2.2 Le Secrétariat permanent de la condition socioéconomique des artistes**

Au printemps 2010, le Secrétariat permanent procédait à un bilan de l'application de l'entente intervenue en janvier 2006 entre la CSST et le MCCCCF concernant la couverture d'assurance des interprètes en période d'entraînement hors contrat. Pour ce faire, le RQD, par l'entremise de son coordonnateur au développement professionnel, responsable de la gestion de cette entente, a fourni toutes les informations exigées. Le 29 juin 2010, Gaétan Patenaude, responsable du dossier pour le MCCCCF, rencontrait la directrice et le coordonnateur en développement professionnel du RQD afin de leur faire part des résultats de son évaluation et des mécanismes à mettre en place pour assurer une meilleure gestion de l'Entente.

#### **1.3.2.3 Enquête nationale sur les conditions socioéconomiques des chorégraphes et danseurs**

Le 18 décembre 2009, Lorraine Hébert et Dominic Simoneau rencontraient la chargée de projets, madame Marie-Hélène Provençal, responsable des professions culturelles et artistiques à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) afin de mettre en branle une vaste enquête visant à documenter les conditions socioéconomiques des danseurs et des chorégraphes québécois. Leurs connaissances des conditions de vie et de travail dans lesquelles évoluent les artistes de danse ont permis de répondre à plusieurs questions soulevées par la chargée de projets et d'apporter des précisions au questionnaire d'enquête à soumettre aux artistes. En tant qu'administratrice du RQD et interprète, Jamie Wright a été invitée à livrer ses commentaires sur l'utilisation du formulaire, lesquels ont par la suite été transmis à l'ISQ.



Dans le but de susciter une forte participation de ses membres, le RQD a lancé un Appel à l'action qu'il répétera régulièrement d'ici la fin de l'enquête. La cueillette des données confidentielles s'effectuera par l'ISQ jusqu'en décembre 2010. Les résultats de l'enquête devraient être dévoilés au cours de l'année 2011.

#### **1.3.2.4 La direction de la formation artistique et de la diffusion**

Dans les suites des États généraux de la danse, la direction du RQD sollicitait deux rencontres avec la responsable de la formation artistique au MCCCCF, madame Renée Côté. Ces rencontres, en mars et en juin 2010, avaient pour but de mieux documenter la situation de l'enseignement de la danse sur l'ensemble du territoire et de vérifier la pertinence de certaines hypothèses de travail issues des États généraux et du travail autour du Plan directeur de la danse. Entre-temps, le ministère convoquait les directions des trois écoles de formation initiale de niveau supérieur pour des séances de travail, dans l'esprit d'une proposition des États généraux de constituer une table permanente de concertation autour de la problématique du continuum de formation en danse et de l'enjeu de la formation des formateurs en danse.

#### **1.3.2.5 La Direction de Montréal du MCCCCF**

Pour faire le point sur l'évolution des projets d'équipement en danse, la direction du RQD rencontrait, en septembre 2009, madame Monique Hamelin, alors responsable du dossier des équipements et, plus particulièrement, d'une étude réalisée en 2006 par la firme Gagné Leclerc Groupe Conseil sur un état des lieux de danse à Montréal. Dans le même esprit, le RQD rencontrait, en février 2010, monsieur Pierre Aubry, affecté au suivi des projets d'équipements culturels à Montréal, dont ceux dédiés à la danse.

#### **1.3.3 La CRT reçoit la proposition d'entente entre le RQD et l'UDA**

En août 2008, le RQD déposait, par l'entremise de l'avocate Lyne Robichaud, une demande d'intervention à la CRAAAP (Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs) en réponse à la demande de reconnaissance de l'UDA concernant la représentation des chorégraphes dans le domaine du film, du multimédia et de l'enregistrement d'annonces publicitaires. En janvier 2009, le RQD tenait une rencontre extraordinaire d'information avec une trentaine de chorégraphes ayant répondu à l'appel lancé par courriel à plus de deux cents membres suivi de nombreux rappels téléphoniques. Lors de cette rencontre fut mis sur pied un comité restreint, composé d'Hélène Blackburn, de Pierre-Paul Savoie et de Louise Fugère, mandaté pour rencontrer l'UDA. À ce comité s'est jointe Mayi-Eder Inchauspé, membre du conseil d'administration du RQD pour son expertise en droit.

Entre janvier et juin 2009, cinq rencontres de travail avec des représentants de l'UDA ont eu lieu sans toutefois déboucher sur une proposition d'entente acceptable pour les chorégraphes du RQD. L'UDA décidait d'emprunter la procédure fixée par la Loi sur le statut de l'artiste en cas de litige, d'où la tenue, en octobre 2009, de deux rencontres d'information avec les chorégraphes du RQD. La quarantaine de chorégraphes présents à ces rencontres confiait au RQD le mandat de poursuivre les négociations, selon la procédure fixée par la Loi sur le statut de l'artiste, et s'engageait à participer au défraiement des coûts d'une opération qui s'annonçait onéreuse. L'idée de créer un Fonds de lutte des chorégraphes fut alors lancée. Une dizaine d'autres chorégraphes joindront leur voix par courriel dans les jours suivant ces deux rencontres. Lors du Rendez-vous annuel des membres d'octobre 2009, une vingtaine d'autres professionnels de la danse (interprètes, travailleurs culturels et organismes de danse) prenaient l'engagement de contribuer au Fonds de lutte des chorégraphes.



Entre septembre et novembre 2009, trois rencontres de conciliation ont eu lieu en présence d'une médiatrice de la Commission des relations de travail. Ont participé à ces rencontres pour le RQD, et en fonction de leurs disponibilités, Pierre-Paul Savoie, Hélène Blackburn et Hélène Langevin, accompagnés de l'avocate Lyne Robichaud et de la direction du RQD. Du côté de l'UDA, les représentants des chorégraphes ont été, tour à tour, Louise Lapierre, Monique Vincent et Isabelle Lesage, accompagnées des deux avocates de l'UDA, Martine Tremblay et Marie Fiset. Ces rencontres ont permis aux avocates de l'UDA et du RQD de travailler sur un nouveau projet d'entente présenté à la juge administrative de la CRT, M<sup>e</sup> Mylène Alder, lors de la conférence préparatoire de décembre 2009. À sa demande, des informations supplémentaires sur la danse de création et de répertoire furent apportées par Hélène Blackburn, au nom du comité des chorégraphes du RQD, et par Isabelle Delage, au nom de l'UDA, lors de la séance d'audition du 19 janvier 2010. Par la suite, d'autres modifications furent apportées par les avocates des deux parties au libellé de l'entente entre le RQD et l'UDA, conformément aux remarques de la juge administrative de la CRT.

La décision de la juge Alder fut rendue le 22 avril 2010. Elle exclut du champ de juridiction visé par l'UDA, dans les domaines du film et de l'enregistrement d'annonce publicitaire, les chorégraphes de danse de création et de répertoire. Cette décision reconduit ainsi l'exception obtenue par le RQD, le 8 décembre 1993, dans le dossier R-24-91 qui reconnaissait à l'UDA la représentation de toute personne agissant dans les fonctions de metteur en scène dans le domaine du théâtre et de chorégraphe dans les domaines de la danse, des variétés, du théâtre et de la scène, à l'exception des spectacle de cirque et de la danse de répertoire et de création.

Les dépenses encourues par le RQD en frais juridiques, dont une partie sera remboursée par le Fonds de lutte des chorégraphes, sont de 13 353 \$.

Le temps investi par le RQD dans la coordination du dossier (échanges entre la direction du RQD, l'avocate et les membres du comité; organisation des rencontres avec les chorégraphes membres; rencontres préparatoires des membres du comité; séances de conciliation; campagne de mobilisation et de collecte de fonds, etc.) s'élève à plus de deux cents heures. Ensemble, les membres du comité des chorégraphes y ont consacré plus d'une centaine d'heures.

#### **1.3.4 Le Conseil des arts et des lettres du Québec**

Le 10 septembre 2009, les membres du conseil d'administration du RQD rencontraient la direction du Conseil des arts et des lettres, le chef du service de la danse et de la musique et les chargées de projet en danse, dans le but de faire le bilan des Seconds États généraux de la danse et de discuter des suites à venir. Lors de cette rencontre, une demande de soutien financier pour réaliser la dernière étape des Grands Chantiers de la danse fut adressée, suivie d'une lettre en bonne et due forme dans les jours qui ont suivi. Une deuxième rencontre avait lieu avec le CALQ, le 27 mars 2010, en présence cette fois de madame France Proulx, attachée politique de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, en réponse à une demande de rencontre adressée par lettre à la ministre Christine St-Pierre en février 2010. À l'ordre du jour de cette rencontre : certains dossiers sur la table du RQD (l'autonomisation de la Danse sur les routes, les relations du RQD avec l'ADC/CDA, l'entente entre le RQD et l'UDA relative à la représentation des chorégraphes) et l'état d'avancement des travaux sur le Plan directeur de la danse.



Parallèlement à ces rencontres, le RQD a participé, avec quelques autres représentants d'associations, à deux séances de travail visant à revoir le programme de subventions aux organismes de services et aux associations. Une troisième rencontre, statutaire cette fois, réunissait le 9 juin 2010 à Québec, l'ensemble des directions des associations et des conseils régionaux de la culture. À l'ordre du jour : le bilan des activités annuelles du CALQ, la présentation des dossiers en cours et des projets sur la table pour les prochaines années.

À l'instigation de quelques compagnies de danse, l'équipe de la danse du Conseil des arts et des lettres organisait, le 5 mai 2009, une première rencontre sur le patrimoine de la danse au Québec. Y participaient une vingtaine d'organismes de danse, des spécialistes de l'archivage en danse et des employés de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Cette première rencontre avait pour but de faire le point sur les pratiques en matière de collecte, de conservation et d'archivage d'œuvres, de publications et d'artefacts en danse et de dresser, à partir des témoignages des uns et des autres, un premier état de situation. D'autres rencontres sont prévues afin de jeter les bases d'un plan d'action.

### **1.3.5 Une visite à La Presse**

Pour faire suite aux informations qui circulaient dans le milieu à l'effet que La Presse avait décidé de réduire substantiellement la couverture en danse, couverture par ailleurs assumée depuis plusieurs années par deux journalistes pigistes spécialisés en danse, le RQD adressait une lettre au directeur de l'information, monsieur Eric Trottier. La rencontre demandée, ayant été obtenue, le RQD constituait une délégation formée de Francine Saint-Arnaud (Les Grands Ballets Canadiens), Louise Duchesne (L'Agora de la danse), Clothilde Cardinal (Danse Danse), Marie-Hélène Falcon (Festival TransAmériques) et Anik Bissonnette (pour le RQD). Lors de la rencontre du 29 septembre 2010, à laquelle étaient présents le directeur de l'information, monsieur Eric Trottier, et la directrice adjointe aux arts, Marie-Claude Malbeuf, les membres de la délégation ont fait valoir les intérêts de La Presse à bien couvrir la danse, les investissements des compagnies de danse depuis trois ans en publicité faisant partie des arguments. Quelques constats ont permis de rappeler l'importance pour la danse de pouvoir compter sur une couverture régulière de la part de La Presse, à cause de son lectorat dont une portion significative fréquente la danse. Enfin, de part et d'autre, des pistes de solution ont été explorées. De l'avis de tous, les représentants de La Presse furent sensibles aux besoins de la danse lors de cette rencontre ouverte et agréable. Ainsi, une lettre de remerciement fut expédiée au directeur de l'information.

Le RQD se promettait de relancer la direction de La Presse, une fois réglé le conflit avec le syndicat de la distribution. Devant les changements profonds effectués dans la politique éditoriale de La Presse, et qui ont entraîné la réaffectation de journalistes permanents à la couverture de la vie culturelle, le RQD a finalement pris la décision de se mettre en mode de veille.

## **1.4 Sur la scène municipale**

### **1.4.1 Participation à une consultation publique**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le RQD participait à la première séance de consultation publique de la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie sur le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture de la Ville de Montréal. Dans la foulée de l'adoption, en 2005, de la Politique de développement culturel – Montréal, métropole culturelle, les arrondissements et la Ville ont entrepris une démarche visant à faire le



bilan des actions passées du réseau municipal de diffusion culturelle, à clarifier et à mettre en œuvre une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et à identifier les moyens nécessaires pour y parvenir. Dans le cadre de cette consultation publique, le RQD déposait, le 29 mai 2010, un mémoire recommandant l'adoption en bloc des recommandations du Plan d'action 2010-2014. Le RQD fait valoir l'importance d'améliorer les équipements du Réseau, de maintenir à 15 % l'offre de spectacles de danse sur l'île de Montréal et de doter le Réseau des moyens nécessaires pour relever les défis d'une plus grande et meilleure accessibilité des citoyens à l'art et à la culture.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie recommandait au Conseil exécutif de la Ville d'adopter le Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture. Malgré la situation financière actuelle de la ville de Montréal et des rumeurs de compressions importantes pour l'année 2011-2012, la Commission recommandait également d'y investir, tel que chiffré dans le Plan d'action, des crédits de 6 millions de dollars. Une lettre adressée au Maire Gérald Tremblay, le 10 septembre, par la présidente du RQD, en vue de la séance du conseil municipal du 20 septembre, réaffirmait l'importance de donner suite aux recommandations de la Commission sur le développement culturel et la qualité de vie, en investissant dans le déploiement du Plan d'action 2011-2014 du Réseau Accès culture.

#### **1.4.2 Une première rencontre sur la diffusion de la danse sur l'Île**

Le 11 mai 2010, la direction du RQD participait à une première séance de réflexion organisée par le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie. Il s'agissait de dresser un état de situation de la diffusion de la danse dans le Réseau Accès culture, d'identifier les défis à rencontrer pour maintenir et diversifier l'offre de spectacles de danse sur le territoire et pour augmenter le nombre de spectateurs rejoints. Ont participé à cette rencontre : la conseillère culturelle en danse au Conseil des arts de Montréal, Sylviane Martineau, quelques responsables des maisons de la Culture ainsi que Paul Langlois et Elise Bastarache du Service du développement culturel.

#### **1.4.3 Du côté du Conseil des arts de Montréal**

Quelques rencontres pour faire le point sur les dossiers du RQD et, plus particulièrement, sur les travaux autour du Plan directeur de la danse, ont eu lieu au cours de l'année entre la direction et la conseillère culturelle Sylviane Martineau. Des rencontres, il faut bien le dire, toujours éclairantes et des plus stimulantes, compte tenu de sa riche expérience de la danse dans des fonctions tant artistiques qu'administratives.





### III. CONCERTATION

#### 1. Concertation disciplinaire

La concertation guide au quotidien le travail de l'équipe du RQD et sous-tend les prises de décision du conseil d'administration. Au sortir des États généraux de la danse professionnelle du Québec, le point culminant de la stratégie de concertation et de représentation initiée en janvier 2006 avec les travaux de préfiguration des Grands Chantiers de la danse, une autre et dernière étape des Grands Chantiers de la danse s'imposait. En dépit des signes évidents d'épuisement au sein de l'équipe et du conseil d'administration, il fallait reprendre le collier et travailler à réunir les conditions de réalisation du Plan directeur. Avec une équipe désormais réduite, la direction du RQD a donc fait appel à des consultants pour l'aider à mettre en route les travaux sur le Plan directeur, finaliser des études entreprises durant les travaux des Grands Chantiers et élaborer le Plan directeur.

Parallèlement à ces travaux d'une belle complexité, d'autres dossiers de concertation ont mobilisé les administrateurs du conseil et l'équipe du RQD en 2009-2010 : la demande d'autonomisation de la Danse sur les routes du Québec; la question de l'adhésion du RQD et des organismes de danse du Québec à l'ACD/CDA; le redémarrage des travaux du comité sur le financement privé; et l'établissement d'un partenariat avec la Fédération culturelle canadienne française dans la mise sur pied d'une table de concertation des professionnels de la danse issus des communautés francophones du Canada. Un autre dossier, celui de la fondation d'une nouvelle association, l'Association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ), a fait l'objet d'une attention particulière de la part du conseil d'administration et de la direction du RQD.

#### 1.1 Un Plan directeur pour la danse

Entre mai et juillet 2009, la direction du RQD, avec l'aide du consultant Robert Gagné, a procédé à l'établissement de grilles permettant d'organiser et de classer la centaine de propositions adoptées aux Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec.

En juillet et septembre 2010, la direction du RQD et le conseil d'administration rencontraient les Conseils des arts pour faire le bilan des Seconds États généraux de la danse et pour exposer, en vue d'obtenir le soutien financier requis, les tenants et aboutissants de cette dernière étape du projet des Grands Chantiers de la danse.

En octobre 2009, lors du Rendez-vous annuel des membres, le RQD organisait un atelier portant sur quelques propositions adoptées aux États généraux en vue d'en clarifier l'esprit et la portée dans la perspective où le mandat de réalisation serait confié au Regroupement. Étaient présents, à titre d'observateurs, les deux consultants de la firme DS20|07, Pascale Daigle et Pierre-Olivier Saire, retenus pour travailler à la conception et à la rédaction du Plan directeur.

Début novembre, grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada, la directrice du RQD a pu participer au Tanzkongress qui se tenait, cette année, à Hambourg. Dans la panoplie d'activités à l'horaire (tables-rondes, communications, spectacles, etc.), étaient prévues trois rencontres de concertation entre plusieurs directions d'associations nationales de danse, dont certaines avaient piloté des démarches menant à l'élaboration de plans de danse. Ce fut donc l'occasion de prendre connaissance des retombées de ce type d'opération sur le secteur ainsi que des stratégies de concertation et de représentation les ayant entourées. Au nombre des constats



largement partagés : la difficulté de documenter le champ de la danse en l'absence des ressources humaines et financières nécessaires à la collecte et au traitement de données quantitatives et qualitatives fiables.

Entre novembre 2009 et juin 2010, une dizaine de rencontres de travail entre la consultante Pascale Daigle et la direction du RQD ont eu lieu, dans le but d'organiser la matière des propositions issues des États généraux, d'arrêter la structure du Plan directeur, de définir les ambitions, les axes et les stratégies d'intervention. Entre ces rencontres, la consultante a mené des entrevues avec des membres de la communauté de la danse, afin de documenter des sujets peu ou pas traités par les comités des chantiers. L'utilisation des technologies dans le processus de création et leur impact sur les modes de production et de diffusion de la danse ainsi que l'apport des autres disciplines artistiques dans la recherche et la création en danse, sont parmi d'autres sujets ayant fait l'objet de son investigation. Plusieurs lectures ont alimenté la réflexion, qu'il s'agisse de politiques culturelles et d'études réalisées par les gouvernements sur différents enjeux rattachés au financement des arts, à la diffusion, au virage numérique. Tous les plans de danse qui ont vu le jour dans les années 2000 en Angleterre, en Australie, en Belgique, en Allemagne et en Suisse, de même que la cartographie de la danse publiée par le Conseil des Arts d'Angleterre, à l'automne 2009, ont fait l'objet d'un examen approfondi.

Initialement prévu pour décembre 2010, le lancement du Plan directeur fut reporté en avril 2011, en l'absence de réponses au financement demandé dans les dates requises et compte tenu de l'ampleur des tâches à accomplir avant d'en arriver à circonscrire l'objet dans sa nature, sa structure, ses visées et ses limites.

## **1.2 Les travaux du comité de suivi du Plan directeur**

Entre mars et juin 2010, le comité de suivi s'est réuni trois fois en présence des consultants de la firme DS 20|07. Trois autres séances se sont déroulées entre août et octobre 2010.

La liste des participants de ce comité a été nourrie et approuvée par le conseil d'administration : Pierre-Paul Savoie (directeur général et chorégraphe de la compagnie PPS Danse); Isabelle Van Grimde (directrice générale et chorégraphe de la compagnie Van Grimde Corps Secrets ainsi que membre du conseil d'administration du RQD); Louise Duchesne (directrice des communications et des actions culturelles à L'Agora de la danse ainsi que membre du conseil d'administration du RQD); Steve Huot (directeur général de la Rotonde de Québec); Marc Boivin (interprète, enseignant et président de la Fondation Jean-Pierre Perreault); Marie Béland (directrice et chorégraphe de la compagnie Maribé sors de ce corps); Judith Lessard-Bérubé (coordonnatrice des communications et des événements au RQD); Lorraine Hébert (directrice générale du RQD); et, enfin, Marie-Claire Lévesque (ex-fonctionnaire au MCCCCF et ex-présidente et directrice générale du CALQ).

La coordination des travaux du comité et le secrétariat sont assumés par Coralie Muroni, assistante à la direction au RQD.

## **1.3 Des études à terminer**

En lien avec les travaux des Grands Chantiers, neuf études et trois recherches ont été menées par le RQD et les comités des Chantiers, et certaines avec la collaboration d'autres partenaires institutionnels. De ces études, six ont été achevées en 2008-2009 et rendues accessibles sur le site du RQD. Trois autres, dont deux sous la responsabilité du RQD, se sont poursuivies en 2009-2010. Une quatrième étude, à la suite d'une proposition adoptée aux Seconds États généraux de la danse, a fait l'objet d'une demande adressée au CQRHC pour en réaliser le pendant en 2010-2011.



### **1.3.1 Étude sur les chorégraphes et la création chorégraphique**

En juillet 2010, à la suite du départ de la responsable de cette étude, Anouk Leblanc-Dominguez, la direction du RQD confiait à la consultante Pascale Landry la responsabilité d'évaluer les résultats colligés et de soumettre un plan de travail permettant de mener à terme l'étude encore en chantier. Plus d'une soixantaine d'heures ont été requises, incluant une rencontre de validation avec un groupe de chorégraphes et de formateurs, pour vérifier les données recueillies en 2008-2009, établir le cadre de l'analyse et rédiger le rapport de ce qui est devenu une première enquête exploratoire de la situation socio-économique des chorégraphes québécois. Sous la supervision de la direction générale du RQD, à laquelle le coordonnateur du développement professionnel a prêté son cours pour la rencontre de validation, l'enquête devrait être mise en ligne en décembre 2010.

### **1.3.2. Actualisation du portrait socioéconomique des interprètes**

Amorcée en collaboration avec le chantier Conditions du métier et exigences de l'art, sous la direction d'Anouk-Leblanc Dominguez, la poursuite de l'étude a été confiée au consultant Robert Gagné. Sous la supervision de la direction du RQD, puis de la responsable de l'administration et des finances au RQD, cette étude devrait faire l'objet d'une validation auprès d'un groupe d'interprètes au cours de l'hiver 2011 avant d'être rendue publique.

### **1.3.3. Portrait en deux temps de la répartition de l'ensemble du financement public en danse au Québec (2004-2009)**

Sous la supervision du RQD, la réalisation de ce portrait, dans le cadre des travaux des Grands Chantiers de la danse, fut confiée à Marc Beaulieu, étudiant au DESSGOC de HEC Montréal, avec le soutien de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) et HEC Montréal (gestion des organismes culturels). Des tableaux statistiques couvrant les années 2004-2008 et des rapports ont été remis au RQD en septembre 2008, en l'absence toutefois de données non encore accessibles du côté du Conseil des Arts du Canada pour l'année 2008.

Cette étude a donc connu une deuxième étape de collectes de données, dans le cadre d'un travail de maîtrise réalisé par Marc Beaulieu au cours de l'année 2009-2010. Cette version confidentielle, qui a été remise au RQD en juillet 2010 pour validation et commentaires, donne un portrait complet et actualisé du financement public de la danse entre 2004 et 2009.

### **1.3.4. Une suite à la Charte de compétences – directeur des répétitions dans le domaine de la danse**

Sous la coordination de Pierre Morin, consultant en formation, six répétiteurs/répétitrices ont participé, dans le cadre des travaux des Grands Chantiers de la danse, à l'élaboration d'une chartre de compétences, avec le soutien du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Une version définitive fut déposée au RQD à l'hiver 2009. En avril 2010, le RQD déposait une demande de soutien au CQRHC pour élaborer un profil de compétences du directeur des répétitions/répétiteur dans le domaine de la danse. Au retour des vacances, le RQD obtenait une réponse favorable, ce qui devrait donner lieu à la mise en route du projet au cours de l'année 2010-2011.



#### 1.4 Un projet en développement : l'Observatoire québécois de la danse

En septembre dernier, le RQD déposait une demande au Conseil des arts et des lettres du Québec dans le cadre de la mesure spéciale Relance Culture – volet projets structurants. Le but de la demande était de permettre au RQD de démarrer les travaux de préfiguration d'un Observatoire de la danse et de procéder à la refonte de son site Internet qui en hébergerait le contenu de façon évolutive. Une subvention a été accordée pour confier la conduite des travaux de préfiguration de l'Observatoire à deux chercheurs de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) : Guy Bellavance et Christian Poirier.

Après une première rencontre de travail avec le RQD, le mandat de l'INRS a pu être précisé. Il consiste, d'une part, à encadrer la réflexion sur les paramètres potentiels d'un projet d'observatoire et, d'autre part, à fournir des pistes à l'articulation des besoins du milieu de la danse en lien avec un tel projet. Leurs recherches se structurent selon les quatre objectifs suivants :

- Réaliser une analyse des observatoires de la danse et des observatoires culturels existants, au Canada et à l'étranger;
- Fournir des pistes pour la définition des fonctions de l'Observatoire québécois de la danse;
- Recenser et évaluer les divers outils qui visent à répondre aux enjeux structurels de circulation de l'information, de veille stratégique, de réseautage et de positionnement;
- Ouvrir la réflexion sur le rôle des nouvelles technologies et du Web 2.0 relativement à un projet d'observatoire.

La durée du contrat est de neuf mois, débutant en avril 2009 et se terminant en décembre 2010. Les dernières étapes de travail seront bonifiées par l'apport d'un comité de réflexion. Celui-ci s'est formé au cours de l'été 2010; il est composé de : Aline Apostolska, rédactrice-pigiste et animatrice; George Krump, directeur général de Louise Bédard Danse; Linda Lapointe, directrice des communications de la Société des musées québécois; Marie-Josée Lecours, directrice de la bibliothèque Vincent-Warren à l'ESBCM, et Philip Spzorer, chroniqueur indépendant, communicateur, enseignant, cinéaste et conférencier. En plus des deux chercheurs de l'INRS, sont également présentes deux étudiantes-stagiaires, Catherine Duchesneau et Catherine Lavoie-Marcus, ainsi que, du RQD, Lorraine Hébert et Judith Lessard Bérubé.

#### 1.5 La présence du RQD et des compagnies de danse du Québec à l'ACD/CDA

En septembre 2009, des membres du comité exécutif du RQD rencontraient de nouveau la directrice générale de l'ACD/CDA, Shannon Linzenberger, accompagnée, cette fois, de deux administrateurs du conseil national de l'association, également membres du RQD : Gilles Savary et Alain Dancyger. Essentiellement, il s'est agi d'expliquer les raisons ayant amené le conseil d'administration du RQD à voter à neuf voix contre une, à sa séance de mai 2009, pour la non-adhésion du RQD à l'Assemblée canadienne de la danse. Il fut toutefois convenu de ne pas intervenir dans la campagne de recrutement de l'ACD/CDA auprès des compagnies de danse du Québec et d'organiser une séance d'information et de consultation de ses membres dans les mois à venir.

À cette séance d'information et de concertation tenue le 15 décembre 2009 en soirée, étaient présents la majorité des administrateurs du conseil d'administration ainsi qu'une vingtaine de membres du RQD. Au sortir de cette séance, trois arguments doivent retenir notre attention dans la recherche d'une entente avec l'ACD/CDA qui rallie tous les partis qui se sont exprimés. Si le désir des membres d'être plus présents sur la scène fédérale est réel, les frais de cotisation des organismes de danse du Québec à l'association canadienne sont jugés trop élevés



compte tenus de ceux exigés par le RQD. D'autres ont évoqué les raisons ayant motivé le retrait, en 1983, des professionnels de la danse du Québec de l'association canadienne d'alors et la création, en 1984, d'une association québécoise, le RQPD. D'autres encore ont fait référence à la structure actuelle de l'ACD/CDA qui ne permet pas au RQD de représenter, au sein de ses instances de décision, l'ensemble de la communauté québécoise de la danse.

En décembre 2010, le conseil d'administration envisageait d'adopter une démarche de négociation similaire à celle proposée à la Danse sur les routes, et mettait sur pied un comité. Des changements à la direction de l'ACD/CDA devaient reporter à plus tard les travaux du comité. Le poste ayant été comblé en juin 2010, il est permis de penser à une reprise des pourparlers entre les deux associations à l'automne 2010.

### **1.6 L'ACD/CDA consulte sur un projet national de soutien à la formation en danse**

À la demande de l'Assemblée canadienne de la danse (ACD), Lorraine Hébert et Dominic Simoneau ont reçu la consultante Mary Elizabeth Luka accompagnée de Gilles Savary, administrateur de l'ACD, le 15 juin 2010. Cette rencontre avait pour but de réfléchir aux possibilités de développer un programme national de soutien financier à l'entraînement des danseurs et à la formation en danse. Ce faisant, le RQD a refait l'historique du programme de remboursement des classes d'entraînement et en a expliqué les modes de financement et de gestion, en faisant référence à la Politique d'adhésion au programme et à l'engagement des trois paliers de gouvernement. Il a aussi été amené à expliquer le modèle de formation continue qui existe au Québec depuis 2000, le Conseil québécois des ressources humaines en culture, ses modes de fonctionnement et de gestion, ainsi que ses sources de financement, dont Emploi Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Pour le bénéfice de l'enquête, le RQD a transmis à la consultante des données statistiques du Programme de soutien à l'entraînement pour l'année 2009-2010, livré ses commentaires sur deux questionnaires d'enquête visant à documenter les pratiques d'entraînement et de formation continue des artistes et des travailleurs culturels du secteur de la danse au Canada et a participé comme répondant à l'enquête.

### **1.7 Les travaux du comité Financement privé**

Le comité de financement privé mis sur rail en 2006, dont les travaux ont été suspendus pendant les travaux des Grands Chantiers de la danse, a repris du service toujours sous la présidence de George Krump et sous la coordination de Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration au RQD. Réunissant des administrateurs du conseil d'administration et des membres de la communauté de la danse, il est appelé à pousser plus avant l'idée de mettre sur pied un outil collectif pour la recherche de financement privé. Dans l'esprit de la recommandation adoptée aux Seconds États généraux de la danse, concernant le projet d'une Fondation québécoise de la danse, il explore différents scénarios de faisabilité d'un outil collectif, et entend procéder à des consultations dans le milieu au cours de l'automne 2010 et auprès de différents experts dans le domaine du financement privé et des fondations. Pour l'accompagner dans sa démarche, les services de la consultante Stéphanie Rose ont été retenus, grâce à une Bridage volante du Conseil des Arts du Canada.

En 2009-2010, le comité a tenu cinq réunions. Les membres qui ont participé aux travaux cette année étaient George Krump, directeur général de Louise Bédard Danse; Susan Alexander, directrice générale du Ballet Divertimento; Louise Dubeau, travailleuse culturelle; Kees van Draanen, Directeur administration et finances des Grands Ballets Canadiens de Montréal.



### **1.8 En partenariat avec la Fédération culturelle canadienne-française**

Plusieurs échanges entre décembre 2009 et juillet 2010, entre la direction du RQD et la direction de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), concernant l'organisation, en partenariat, d'une première rencontre nationale des professionnels de la danse des communautés francophones du Canada, ont porté fruit. En appui comme collaborateur de l'événement, la demande de subvention déposée, en avril 2010, par la FCCF au Programme d'appui à la francophonie canadienne, dans le cadre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, a reçu une réponse favorable. Les 14 et 15 novembre 2010, une vingtaine de professionnels de la danse issus des communautés francophones du Canada seront réunis à Ottawa. Se joindront aux activités Francine Gagné, directrice générale de Circuit-Est centre chorégraphique, Dominic Simoneau, coordonnateur au développement professionnel du RQD et la directrice générale du RQD, Lorraine Hébert.

Cette première rencontre vise à faire le point sur les enjeux, les défis et les réalités de la pratique de la danse en milieu minoritaire et en régions éloignées. Elle vise également à ce que la danse ait une voix, à l'instar des autres disciplines (musique, chanson, théâtre, arts visuels), au Forum sur les synergies artistiques et culturelles qui se tiendra en juin 2011. Dans le projet de partenariat déposé au programme d'appui à la francophonie canadienne, il est fait mention de collaborations futures entre la FCCF et le RQD, sous la forme de projets concrets d'échanges d'expertises, à la lumière des conclusions tirées de cette première collaboration.

### **1.9 Une association québécoise des enseignants de la danse à l'école (AQEDÉ) est née**

À l'issue du dernier Congrès 4 Arts, qui s'est tenu à Trois-Rivières du 13 au 16 novembre 2008, le Comité Danse, constitué de Maryse Anctil, Irène Galesso, Suzanne Gagnon et Nicole Turcotte, faisait le pari de mettre sur pied, à l'instar de leurs collègues en théâtre, musique et arts plastiques, une association des enseignants de la danse à l'école. Nicole Turcotte, profitant d'un congé sabbatique, prend en main le dossier et fait appel au consultant Robert Gagné pour l'aider dans les démarches entourant l'incorporation, la définition de la mission, des objets, des statuts et règlements de l'association.

L'AQEDÉ a vu le jour officiellement le 1<sup>er</sup> février 2010, date de son incorporation. Depuis près d'un an, un comité fondateur a travaillé à la mise sur pied de cette association. Ce comité se veut représentatif de l'ensemble des personnes qui œuvrent en milieu scolaire, tant au primaire qu'au secondaire, dont les expériences de formation sont diverses et qui exercent autant dans les grands centres qu'en régions. Ces membres sont : Maryse Desjardins, Steve Durepos, Hélène Duval, Suzanne Gagnon, Caroline Paré, Mélanie St-Georges, Guillaume Sawyer et Nicole Turcotte.

Le 9 avril 2010, l'AQEDÉ a tenu une première journée d'études réunissant une trentaine d'enseignants. Cette rencontre a permis de valider auprès de ses futurs membres l'existence de l'association de même que la mission qu'elle s'est donnée. La première assemblée générale des membres de l'AQEDÉ est prévue dans le cadre du Congrès 4 Arts 2010, qui se tiendra à Québec du 25 au 27 novembre 2010.

L'encouragement du RQD s'est traduit par un soutien de la direction dans l'identification du consultant recherché et du Service des communications dans le relais d'informations concernant la fondation de l'AQEDÉ et le prochain Congrès 4 Arts. Il a également offert à la nouvelle association toute forme de services dont elle aura besoin dans les mois à venir. Quant aux mécanismes à mettre en place pour que l'AQEDÉ soit représentée au sein du Regroupement, ils feront partie des travaux de planification stratégique du conseil d'administration du RQD au cours de l'année 2010-2011.



## 2. Concertation interdisciplinaire

Dans la conjoncture actuelle, particulièrement instable sur la scène politique et économique, où les valeurs dominantes sont au clientélisme et au consumérisme, nombre d'acquis des milieux culturels sont menacés. Les groupes de pression et les coalitions se multiplient, au Québec et au Canada, et tendent de plus en plus à faire front commun, d'où la participation active du RQD aux travaux de trois grandes coalitions dont il est fait état au chapitre de la représentation sur la scène fédérale et provinciale : le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec, la Coalition canadienne des arts et la Conférence canadienne des arts.

D'autres enjeux requièrent la présence du RQD à des comités et des tables de concertation interdisciplinaire sur la formation et le perfectionnement des ressources humaines en culture, la santé et la sécurité au travail, l'amélioration des conditions de la diffusion au Québec, pour ne nommer que ceux-là parmi d'autres réactivés au gré de l'actualité culturelle et politique.

### 2.1 Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)

Lors de l'assemblée générale du CQRHC de juin 2009, la directrice du RQD était élue au conseil d'administration du Conseil pour un mandat de deux ans, à titre de représentante du collège musique, danse, théâtre, cirque. À la demande des administrateurs du conseil d'administration, elle acceptait de siéger au conseil de direction, à titre de secrétaire de la corporation. Entre septembre 2009 et juin 2010, la direction du RQD a participé à quatre séances du conseil de direction, à 3 séances du conseil d'administration ainsi qu'à l'Assemblée générale des membres qui, cette année, avait lieu à Québec.

De son côté, le coordonnateur au développement professionnel, Dominic Simoneau, a participé au processus de consultation sur le plan stratégique 2010-2013 du CQRHC. Les résultats de cette consultation ont été présentés aux coordonnateurs en poste dans les associations disciplinaires et les conseils régionaux de la culture, lors d'une rencontre annuelle qui s'est tenue à Montréal, le 16 novembre 2010. Le CQRHC lui décernait, par ailleurs, le titre de « champion du filon » pour son implication dans la communauté de pratique établie entre les coordonnateurs, grâce à l'implantation d'une plateforme de collaboration en ligne (outils, documentation, espace d'échanges de type blogue) : lefilon.qc.ca. Il recevait, de plus, une mention de félicitation de la part du jury chargé d'évaluer les rapports de reddition de comptes de coordonnateurs pour l'année 2009-2010 pour avoir collaboré avec d'autres associations à une offre regroupée de certaines activités de formation continue.

### 2.2 Comité de formation continue arts et culture

La directrice du RQD représente le secteur de la danse au Comité de formation continue arts et culture de l'Île de Montréal. Trois réunions ont lieu, chaque année, afin de valider le calendrier des opérations et de voir à la bonne gestion des fonds affectés par Emploi-Québec aux projets soumis par les associations disciplinaires et autres organismes de leurs secteurs respectifs. Il revient par ailleurs à Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel au RQD, de préparer un plan d'action annuel et de recommander les projets jugés prioritaires en fonction des fonds disponibles. Il agit également à titre d'intermédiaire auprès d'Emploi-Québec pour les organismes de danse qui veulent déposer des projets de formation continue, en leur transmettant les informations nécessaires et en répondant à leurs questions concernant les règles et les critères d'admission et de reddition de comptes.



### **2.3 Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail**

La Table de concertation paritaire en santé et sécurité du travail du domaine des arts de la scène a été créée en 2005 pour donner suite aux recommandations énoncées dans le plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes Pour mieux vivre de l'art, rendu public en juin 2004 par le MCCCCF. La Table réunit des représentants d'associations d'artistes, des techniciens de scène, des producteurs, des diffuseurs ainsi que des chercheurs et des représentants de la CSST et du MCCCCF. Elle a comme objectif de trouver, définir et mettre en œuvre des moyens pour soutenir les employeurs et les travailleurs dans l'élimination des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs des arts de la scène. Le RQD y est représenté par Dominic Simoneau.

En 2009-2010, les travaux effectués par les membres de la Table paritaire ont permis d'adopter un Plan d'action en santé et sécurité du travail dans le domaine des arts de la scène dont la mise en œuvre sera réalisée par les associations et les organismes membres de la Table.

### **2.4 RIDEAU : projet d'une conférence nationale des arts de la scène**

Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) réunissait, le 12 avril 2010, plusieurs représentants d'associations en arts de la scène (musique, danse, théâtre, cirque, chanson), afin de faire le point sur l'avancement de leur travail de représentation auprès du MCCCCF, depuis la publication d'une étude sur les coûts de la diffusion. L'idée de mettre sur pied une conférence des arts de la scène a été discutée, parmi d'autres stratégies, dont celle de faire un travail de représentation auprès des élus des municipalités qui contribuent de façon importante au financement de la diffusion sur le territoire. Toutes les associations, dont le RQD, se sont montrées intéressées à recevoir des informations leur permettant de suivre de plus près l'évolution du dossier.

### **2.5 Adhésion à d'autres organismes**

Le RQD est membre du Comité consultatif des arts de la scène de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, de Culture Montréal, de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, de l'organisme Les Arts et la Ville, et est partenaire de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC), un groupe de recherche des HEC sur les crises financières dans les organismes artistiques, avec qui le RQD a développé un partenariat fructueux autour du projet des Grands Chantiers de la danse professionnelle au Québec.





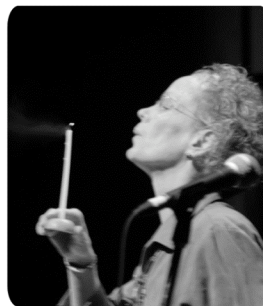
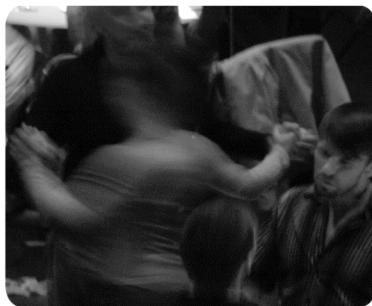
## IV. VALORISATION DE LA DISCIPLINE ET RELATIONS PUBLIQUES

Depuis 2005, le RQD considère la valorisation de la discipline comme l'un de ses axes prioritaires d'intervention. Intimement liées aux efforts de représentation, les activités de valorisation de la danse initiées par le RQD visent à mieux faire connaître les réalités - parfois complexes - de la discipline, sans en occulter les bons coups et les réussites.

### 1. Événements de promotion

Pour accroître le rayonnement du RQD dans l'espace public, le RQD organise annuellement des événements variés. Ces moments de visibilité permettent de rassembler les membres et les partenaires dans un contexte festif, tout en offrant l'occasion de stimuler la vie associative et de contribuer au positionnement du RQD dans son travail de représentation.

#### 1.1 Le 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD



Après les Grands Chantiers et les Seconds États généraux de la danse – deux projets portés par le RQD s'adressant à l'ensemble de la communauté de la danse –, l'équipe du RQD a senti le besoin de marquer le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'association en faisant valoir la riche contribution des membres qui l'ont portée durant toutes ces années. Le Service des communications du RQD a donc mis en place une série d'actions afin de souligner cet anniversaire tout en l'intégrant de manière fluide aux autres activités et projets à l'agenda. La stratégie se déclinait ainsi :

- Une soirée du 25<sup>e</sup>;
- Un numéro spécial du I-Mouvance;
- La refonte de l'identité graphique du RQD (ce point sera abordé au chapitre V).

##### 1.1.1 La soirée du 25<sup>e</sup>

Pour souligner les 25 ans du RQD, c'est dans une ambiance festive que s'est amorcé le Rendez-vous annuel des membres, le 23 octobre dernier, au Studio Jeanne-Renaud de l'Édifige Jean-Pierre-Perreault de Circuit-Est centre chorégraphique. Quelque 120 invités étaient venus célébrer, six mois jour pour jour après la soirée d'ouverture des Seconds États généraux de la danse, leur fierté et leur attachement à la seule association qui rassemble tous les secteurs de la pratique professionnelle de la danse au Québec. Anik Bissonnette a su avec émotion rappeler à la mémoire les paroles d'acteurs importants du RQD : celles de son premier président, Jean-Pierre Perreault, et celles de ses trois directions générales assurées par Gaétan Patenaude, Françoise Bonnin et Lorraine Hébert. Cette dernière a accompagné la présidente pour porter un grand toast à l'avenir du



RQD. Par la suite, un gâteau d'anniversaire illuminé de 25 bougies a fait son entrée dans le studio et 25 personnalités bien connues du RQD sont venues prononcer un vœu pour l'avenir de l'association. Ces vœux, tous plus éloquents les uns que les autres, ont été transformés en capsules vidéos disponibles sur la chaîne YouTube du RQD.

### 1.1.2 Un numéro spécial du I-Mouvance

L'édition spéciale du I-Mouvance produite dans le cadre des 25 ans du RQD a nécessité une recherche approfondie dans les archives du RQD en plus de faire appel à une riche brochette de collaborateurs. Visant à souligner le quart de siècle de l'association, cette publication, livrée en format Web et dans une version téléchargeable en format PDF, s'est déclinée en textes, photos et vidéos. Avec sa parution, l'équipe du RQD souhaitait mettre en valeur la multiplicité des efforts et la riche contribution des membres et employés à la vie du Regroupement au fil des ans. Dû au caractère ambitieux du projet, le lancement du I-Mouvance, initialement prévu pour novembre 2009, a été reporté à la fin janvier 2010. Il a également été traduit en anglais et bénéficiera d'une plus large diffusion en 2010.

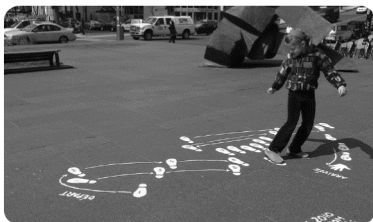
## 1.2 Événement *Pas de danse, pas de vie !*



L'édition 2010 de *Pas de danse, pas de vie !* s'est déroulée du 26 avril au 2 mai 2010 à Montréal, grâce au soutien du Bureau des festivals et des événements de la Ville de Montréal. Pour seconder la présidente du RQD, Anik Bissonnette, dans son rôle de marraine de l'événement, une autre figure inspirante de la danse a été présentée au public. Marc Boivin, interprète, improvisateur et enseignant de renom, également président de la Fondation Jean-Pierre Perreault, a été désigné comme parrain de la Trace chorégraphique 2010. Il a participé, en compagnie d'Anik Bissonnette, aux différentes activités de promotion de l'événement.

La programmation des activités réunies sous la bannière de *Pas de danse, pas de vie!* se déclinait en six volets : *Traces chorégraphiques; Danse ↔ Art public; Livres cours; La danse se livre; Au cœur de la création; À l'extérieur de Montréal.*

### 1.2.1 Les Traces chorégraphiques



Entre le 20 et le 25 avril 2009, deux équipes de trois traceurs ont peint 30 Traces chorégraphiques, signées par autant de chorégraphes, devant 30 œuvres d'art public de la Ville de Montréal. Pour marquer de façon toute spéciale le 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD et la 5<sup>e</sup> édition de *Pas de danse, pas de vie!*, le RQD a demandé à la Fondation Jean-Pierre Perreault de créer la 30<sup>e</sup> Trace chorégraphique, tirée d'un duo de la pièce « Les Années de Pèlerinage » (1996). Premier « pas de deux » du répertoire des Traces chorégraphiques du RQD, cette 30<sup>e</sup> trace a été peinte devant le Conseil des arts de Montréal et a donné le coup d'envoi à un 5 à 7 bien spécial. Aussi, pour renforcer les liens entre la communauté de la danse de Montréal et de Québec, deux Traces créées par des chorégraphes de la Capitale, celles de Daniel Bélanger et de Lydia Wagerer, font désormais partie du répertoire des traces peintes sur les trottoirs de Montréal cette année.



### 1.2.2 Danse ⇔ Art public

Pour une deuxième année, le RQD a développé une activité de médiation culturelle à l'intérieur de la programmation de *Pas de danse, pas de vie!* Grâce au soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2008-2011, le projet d'action culturelle Danse ⇔ Art public s'est déroulé du lundi 26 au vendredi 30 avril 2010. Il consistait à offrir à la population un parcours urbain où la danse entre en dialogue avec des œuvres de la collection d'art public de la Ville de Montréal. Ont été présentées dix animations dansées *in situ* autour de cinq œuvres d'art public. Ce parcours urbain a fait appel aux artistes Ismaël Mouaraki, Simon Ampleman, Alexandre Parenteau, Geneviève Boulet, Roxane Duchesne-Roy, Hanako Hoshimi-Caine, Gillian Seaward-Boone et Gotta Lago. Près de 850 personnes ont assisté aux présentations données dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie. Le projet Danse ⇔ Art public a également été retenu pour figurer dans un documentaire sur la médiation culturelle réalisé par les Productions Quatre dix pour le compte de la Direction du développement culturel de la Ville de Montréal. Le tournage a eu lieu le jeudi 29 avril 2010.



*Gillian Seaward-Boone et Simon Ampleman*

### 1.2.3 Libres cours

Durant l'événement, 50 classes de danse gratuites ont été dispensées dans une vingtaine d'écoles et de studios de Montréal. Le RQD estime que plus de 700 personnes ont pris part aux classes, ce qui représente une augmentation d'environ 15 % comparativement à l'année précédente.

### 1.2.4 La danse se livre

Ce volet s'est présenté cette année sous la forme de deux activités distinctes. Une grande vente de livres, de programmes-souvenirs, de vidéocassettes et de périodiques a eu lieu à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren. De son côté, la section Arts et littérature de la Grande Bibliothèque a présenté une sélection de livres sur la danse.

### 1.2.5 Au cœur de la création

Le volet « Au cœur de la création » se composait de quatre grandes sections. Seule la première a demandé une coordination importante de la part du RQD, les autres ont été menées par des partenaires du RQD.

« La Danse, making of », une nouvelle activité de médiation culturelle, consistait en un parcours au 840, rue Cherrier, le samedi 1<sup>er</sup> mai en après-midi. Guidé par l'artiste multidisciplinaire Alain Francoeur, le parcours conviait le public à pénétrer au cœur de trois démarches de création : celles d'Alain Francoeur, de Pierre-Paul Savoie et de Marie-Josée Chartier et de Sylvain Émard.



Par la suite, le samedi entre 20 h et minuit, avait lieu à la Fonderie Darling La Nuit de la création, une idée originale du Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (France), réalisée en collaboration avec la Faculté de musique de l'Université de Montréal et LADMMI, l'école de danse contemporaine.



Le lendemain, à la demande de Normand Marcy, une activité de l'événement Recommandation 63 était inscrite dans la programmation de *Pas de danse, pas de vie!* Il s'agissait d'une table ronde portant sur la recherche fondamentale, le mentorat et la transmission des savoirs. Réalisée le dimanche 2 mai, de 13 h à 15 h, à Tangente, cette table ronde conviait à la discussion et au débat cinq panélistes du milieu : Hélène Duval, professeure au Département de danse de l'UQAM; Lynda Gaudreau, chorégraphe, directrice artistique et générale de la Compagnie de Brune; David Pressault, chorégraphe et directeur artistique de Davie Pressault Danse, et Alain Francoeur, artiste multidisciplinaire et professeur.

Enfin, pour clôturer la 5<sup>e</sup> édition, Katya Montaignac a présenté un « objet dansant non identifié ». Au milieu des passants et des curieux, ODNI.mp3 mettait subtilement et discrètement « en scène » une soixantaine de danseurs sur le parvis de la station du métro Mont-Royal.

### 1.2.6 À l'extérieur de Montréal

Pour une quatrième année consécutive, l'invitation à participer à *Pas de danse, pas de vie!* a été lancée à travers le réseau de *La danse sur les routes du Québec*. Cette année, quatre municipalités du Québec et du Canada se sont jointes au mouvement et ont peint des Traces à proximité des lieux de diffusion de la danse : Le Centre national des Arts (Ottawa), Le Théâtre Hector-Charland (L'Assomption), Spect'arts Rimouski et la Ville de Québec par l'entremise du Conseil de la culture. Soulignons que les artistes de Québec ont également tenu, pour une onzième année consécutive, une journée d'activités dans divers lieux de la Capitale nationale à l'occasion de la Journée internationale de la danse. Cette programmation, concoctée par la table de danse du Conseil de la culture des Régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, a été présentée le 25 avril sous la bannière *À pied levé... dansez!*

### 1.3 Le 25<sup>e</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal

Le RQD était fier de représenter la communauté de la danse professionnelle du Québec à titre de finaliste pour la danse au 25<sup>e</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal. Rappelons que par cette nomination, le Conseil des arts de Montréal tenait à reconnaître l'extraordinaire mobilisation de la communauté de la danse québécoise dans le projet des Grands Chantiers de la danse. Le 24 mars 2010, le RQD a émis un communiqué pour remercier publiquement le Conseil des arts de Montréal et féliciter les gagnants du Grand Prix. Il en profitait également pour souligner la contribution de monsieur Alvin Segal, philanthrope et président du conseil d'administration du Centre Segal pour les arts de la scène, à titre de parrain de la danse pour les trois prochaines années au Grand Prix du Conseil des arts de Montréal. Enfin, le RQD était présent, le 21 juin 2010, à l'hôtel de ville de Montréal pour la signature du livre d'or soulignant à la fois la contribution des 25 lauréats et les 25 ans du Grand Prix du Conseil des arts de Montréal.

## 2. Relations publiques

### 2.1 Autour de *Pas de danse, pas de vie!*

*Pas de danse, pas de vie!* est une occasion privilégiée pour le RQD de faire une opération de promotion et de valorisation de la danse. Différents moyens et stratégies ont été mis en place.

Un **déjeuner de presse** pour le dévoilement de la programmation s'est tenu le 14 avril au café de L'Agora de la danse. Pour affirmer les liens entre les initiatives proposées à Montréal et à Québec autour de la Journée



internationale de la danse, Steve Huot, directeur général et artistique de La Rotonde et Daniel Bélanger, chorégraphe, ont pris la parole en direct depuis Québec pour présenter les grandes lignes de la programmation de *À pied levé, ...dansez!* Une classe que Marc Boivin donnait à l'École de danse de Québec a été diffusée en temps réel tout au long de la conférence de presse.

Trois **communiqués**, dont un bilingue, ont été produits :

- le 14 avril, un communiqué présentait la programmation de l'événement – dans les deux langues;
- le 27 avril 2010, un communiqué a été émis pour souligner le coup d'envoi de la 5<sup>e</sup> édition en présence de Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Caroline Ménard, présidente de la Jeune Chambre de commerce de Montréal, Anik Bissonnette et Marc Boivin; et pour rappeler que la Trace signée par la Fondation Jean-Pierre Perreault était dédiée aux jeunes gens d'affaires;
- le 4 mai 2010, un dernier communiqué dressait le bilan de cette 5<sup>e</sup> édition.

Encore cette année, le RQD a confié le travail de **relations de presse** à l'externe, en engageant la relationniste Lise Raymond. C'est notamment grâce à sa connaissance du terrain et à son réseau de contacts que *Pas de danse, pas de vie!* a pu accroître son rayonnement en 2008 et 2009. Au nombre des bons coups : une entrevue d'Anik à l'émission « Matin week-end » de Radio Canada; le passage de Marc Boivin et d'Anik Bissonnette à l'émission de TVA, « Salut Bonjour » et la diffusion d'images du lancement de l'événement au Conseil des Arts de Montréal au Téléjournal national de Radio-Canada.

Un **blogue** de treize pages aux couleurs de *Pas de danse, pas de vie!*, entièrement dédié à l'événement, a été mis en ligne le 14 avril 2010, jour de la conférence de presse, au [www.pasdedansepasdevie.com](http://www.pasdedansepasdevie.com). En lien avec ce blogue, des fonctionnalités de partage ont permis d'emprunter les **réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, YouTube, Flickr). Il s'agissait d'une première expérience de promotion via les médias sociaux pour le RQD. Des efforts ont été faits pour alimenter le site Internet et les médias sociaux en **contenus audiovisuels originaux**. Cinq courtes vidéos, chacune d'une durée moyenne d'une minute, ont été réalisées par l'adjointe aux communications au RQD.

Les **2 000 affiches** et **10 800 dépliants** produits ont été distribués par l'équipe du RQD dans les principaux lieux de diffusion culturelle de la Ville de Montréal, dans les lieux de la danse à Montréal et chez les partenaires de *Pas de danse, pas de vie!* De plus, 600 affiches ont fait l'objet d'une campagne d'affichage sauvage intérieure et extérieure, au centre-ville et sur le Plateau Mont-Royal.

En outre, l'achat de **placements médias** – quatre imprimés et cinq sur le Web – a permis d'annoncer la 5<sup>e</sup> édition de *Pas de danse, pas de vie!* Les médias ciblés étaient le journal Voir (Montréal), Le Devoir, Dance Current et DF Danse.



### 2.2.1 Relations avec le monde des affaires

Après avoir réussi à faire danser sur une Trace chorégraphique le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, en compagnie d'Anik Bissonnette en 2007; après avoir réunis le Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, autour d'une Trace avec un groupe d'enfants en 2008, le RQD a voulu lancer l'invitation à des personnalités du monde des affaires. Le 26 avril 2010, un 5 à 7 de lancement a été organisé dans l'Atrium de la Maison du Conseil des arts de Montréal en collaboration avec artsScène Montréal autour du dévoilement de la nouvelle Trace chorégraphique 2010. Les deux porte-paroles de *Pas de danse, pas de vie!*, Anik Bissonnette et Marc Boivin, ont dansé la Trace chorégraphique accompagnés par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et Caroline Ménard, présidente de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.



*Michel Leblanc et Anik Bissonnette*

Cette Trace a fait l'objet d'une dédicace toute spéciale aux jeunes gens d'affaires. Le RQD souhaitait ainsi les interpeller d'une manière originale et leur faire part de son désir de profiter, au sens noble du terme, de ce mouvement de mobilisation des gens d'affaires en faveur des arts et de la culture.



## V. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

En plus des exercices de bilan et de planification qui ont marqué cette année de transition et de repositionnement pour le RQD, le Service des communications a poursuivi avec assiduité ses activités régulières d'information, de communication et de soutien à la représentation. Des efforts particuliers ont été faits cette année pour développer les communications vers les réseaux sociaux (Facebook, nouveau blogue *Pas de danse, pas de vie!*, Twitter et YouTube, principalement), produire du contenu vidéo original et se rapprocher de ses membres en région. L'activité du Service des communications, dont le dynamisme s'illustre par la qualité du contenu diffusé par ses différents outils de communication, contribue à positionner la danse et à mieux faire connaître le RQD.

### 1. Les outils de communication

Le tableau suivant identifie les outils de communication utilisés en 2009-2010 et indique les fonctions et les fréquences de parution.

<p>INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Membres du RQD</b></li> </ul>
<p><b>RQD EXPRESSO &gt; liste d'envoi : 916 personnes &gt; parutions : 16</b></p> <p>En raison d'un riche agenda culturel, les <i>RQD Expresso</i> ont été le véhicule d'information privilégié par le Service des communications. Ils facilitaient le relais rapide d'informations en réponse à l'actualité.</p> <p><b>NOUVELLES DU RQD &gt; liste d'envoi : 916 personnes &gt; parutions : 9</b></p> <p>Destinées aux membres et à plus de deux cents partenaires triés sur le volet, les Nouvelles du RQD sont un bulletin d'information mensuel portant sur les activités du RQD. Elles donnent l'heure juste sur l'avancement des dossiers de concertation et de représentation, informent les membres sur les activités de la vie associative, rappellent le calendrier des formations offertes par le RQD et relaient des nouvelles d'intérêt en provenance des membres et d'organismes partenaires. Le sommaire contient périodiquement un mot de la direction en réponse à des enjeux d'actualité.</p> <p><b>L'HORAIRE DE LA FORMATION CONTINUE &gt; liste d'envoi : 957 personnes &gt; parutions : 4</b></p> <p>En janvier 2010, pour répondre aux besoins spécifiques d'information et de promotion du Service du développement professionnel du RQD, le Service des communications a développé ce nouvel outil. Intitulé « L'Horaire », ce bulletin mensuel présente un calendrier et une description des activités de formation. Cet outil a très vite été adopté par les membres, et le RQD a pu constater que sa diffusion a un effet indéniable sur les inscriptions aux activités.</p> <p><b>APPEL À L'ACTION &gt; liste d'envoi : 861 personnes &gt; parution : 1</b></p> <p>Cette année, seule la campagne de souscription au Fonds de lutte des chorégraphes a fait l'objet d'un appel à l'action et de plusieurs relances.</p> <p><b>RÉPERTOIRE DES MEMBRES &gt; liste d'envoi : 613</b></p> <p>Le Répertoire des membres du RQD fait l'objet d'une publication bisannuelle. Imprimé en 2009, le Répertoire n'a fait l'objet, cette année, que d'une mise à jour permettant d'y intégrer les nouveaux membres de 2009-2010. La mise à jour a été envoyée par courriel aux membres le 25 février 2010. Parallèlement au répertoire imprimé, les membres du RQD bénéficient d'un espace virtuel pour publier leur biographie, leurs coordonnées et leurs photos sur le <a href="http://www.quebecdanse.org">www.quebecdanse.org</a>.</p>



**AFFICHETTE DU COMITÉ DES 5 À 7 DU RQD > liste d'envoi :** entre 606 et 801 > **parutions :** 4

Envoi courriel pour annoncer la tenue des 5 à 7 organisés par le RQD à partir de l'adresse 5a7@quebecdanse.org.

INTERNE / EXTERNE

- **Membres du RQD**
- **Partenaires, médias et amateurs de danse**

**SITE INTERNET DU RQD : [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)**

\*Contrairement aux années précédentes, ces chiffres ne tiennent pas compte de la fréquentation des pages de *Pas de danse, pas de vie!* puisqu'un autre site a été créé.

> Nb de visiteurs uniques : 57 907 ou 4 826/mois

> Nb de visites : 113 768 ou 9 481/mois > Nb de pages visitées : 462 180 ou 35 515/mois

On retrouve au sommet du palmarès des sections les plus fréquentées le babillard et le calendrier des spectacles, ainsi que la programmation des activités de formation du RQD et le répertoire des membres en ligne. En outre, le site met à la disposition des internautes une foule de renseignements pratiques sur les ressources en danse, l'histoire et les interventions du RQD. À noter, cette année, la transformation complète de la facture graphique du site Internet, de manière à l'agencer aux couleurs de la nouvelle identité graphique du RQD; et l'augmentation de près de 1 000 visites du site par mois, comparativement à 2008-2009.

**SITE INTERNET DE PAS DE DANSE, PAS DE VIE! : [www.pasdedansepasdevie.com](http://www.pasdedansepasdevie.com)**

Pour la première fois cette année, le Service des communications a développé un site Internet sur une plateforme Web 2.0 dédiée à *Pas de danse, pas de vie!* Malheureusement, dû à une erreur d'ordre technique découverte au terme de l'événement, il a été impossible de récupérer les statistiques de fréquentation de ce nouveau site avant et pendant l'événement (des moments de grande affluence).

**I-MOUVANCE > liste d'envoi :** 2424 personnes > **parutions :** 2 (janvier et juillet)

Le I-Mouvance est utilisé depuis les deux dernières années comme un outil d'information privilégié portant sur des dossiers liés aux Grands Chantiers de la danse. L'année 2009-2010 a été l'occasion pour le Service des communications d'explorer des contenus thématiques plus denses et plus fouillés. Il a, en outre, diffusé les I-Mouvance de deux manières : la première sur son site Web, comme il est d'usage, et la seconde, en format papier grâce à la création d'une maquette graphique en format PDF. Le premier numéro portait sur le **25<sup>e</sup> anniversaire du RQD**. Le second numéro, qui a fait l'objet d'une commande à la journaliste Fabienne Cabado, visait à brosser un portrait des activités de **médiation culturelle** réalisées dans le secteur de la danse à partir d'exemples et des témoignages prélevés par une recherche sur le terrain. Enfin, la parution du troisième et dernier numéro, portant sur une analyse de différents **plans de danse** réalisés en Europe et en Australie, a été repoussée à la rentrée culturelle d'automne devant l'ampleur du projet.

**COMMUNIQUÉS > liste d'envoi :** 916 personnes > **parutions :** 6

Pour promouvoir ses activités ou prendre position sur des dossiers d'actualité, le RQD émet des communiqués ponctuels. Cette année, trois communiqués (dont un bilingue) sont parus en lien avec *Pas de danse, pas de vie!*; deux ont porté sur la nomination du RQD au 25<sup>e</sup> Grand Prix du Conseil des arts de Montréal et un autre annonçait le dévoilement de la nouvelle image du RQD.





#### PLACEMENTS MÉDIAS

Huit placements ont été effectués dont sept en lien avec *Pas de danse, pas de vie!* (*Dance Current*, journal Voir (Montréal), Le Devoir, DF Danse) et un autre dans le *Dance Current* pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du RQD.

#### MÉDIAS SOCIAUX

##### Facebook du RQD

<http://www.facebook.com/pages/RQD-Regroupement-quebecois-de-la-danse/136943687696>

Nombre d'adeptes pour 2009-2010 : **562** dont **22 %** d'hommes et **73 %** de femmes.

Moyenne de visiteurs par semaine, calculée entre le 7 mars et le 11 juin : **294**

Les informations postées sont généralement de trois types :

- Promotion des activités du RQD;
- Promotion des activités des membres du RQD;
- Informations intéressantes pour la communauté de la danse et les gens qui aiment la danse en général.

##### Twitter quebecdanse

<http://twitter.com/quebecdanse> | **102** « Abonnés »

##### Chaîne YouTube quebecdanse

<http://www.youtube.com/user/quebecdanse>

Nombre total de vidéos : **40** | Total de visionnements pour toutes les vidéos : **5 817**

Nombre de vidéos ajoutées en 2009-2010: **34** |

Total des visionnements pour toutes les vidéos de 2009-2010: **4 044**

## 2. Nouvelle identité graphique

Dans la foulée de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le RQD a voulu marquer le coup en procédant à la création d'une nouvelle identité graphique (le logo précédant datait de 2000). Le RQD a dévoilé son nouveau logo, le 9 février 2010, par voie de communiqué, soit 25 ans jour pour jour après la première assemblée générale de l'association. Ce changement d'identité graphique s'est accompagné de la création d'une panoplie d'outils dérivés (papeterie, charte graphique, modèles de documents Word et de divers outils de communication (modèles des Nouvelles du RQD, du I-Mouvance, des RQD Expresso, etc.). Par souci de cohérence, le Service des communications a dû modifier la facture graphique du site Internet afin qu'elle affiche les nouvelles couleurs de l'association.

## 3. Refonte du quebecdanse.org

Dans l'esprit d'une proposition adoptée lors des Seconds États généraux de la danse faisant état d'un besoin du milieu de se doter d'une stratégie concertée de communication et de promotion, le RQD a décidé de transformer son site Internet actuel, à vocation associative, en un réel portail de la danse sur une plateforme Web 2.0. Au cours de 2009-2010, le Service des communications du RQD a effectué des recherches de financement dans le but de réaliser cette importante refonte et il a poursuivi un travail de réflexion sur les objectifs de ce nouveau portail et la structure qu'il pourrait prendre. Grâce à une subvention de la Société de développement économique Ville-Marie (SDÉVM), confirmée en juillet 2010, le RQD a maintenant l'assurance de pouvoir mener ce projet à bien au cours de l'année 2010-2011.



## VI. FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le RQD intervient en développement professionnel depuis 1994, avec la création du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes. Depuis, son engagement envers le développement des connaissances et des compétences des professionnels de la danse s'est accru et diversifié, grâce à l'obtention d'un poste de coordonnateur de la formation continue financé par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) en 2001.

Telles qu'énoncées dans la Politique de formation continue du RQD, les interventions du RQD en matière de formation continue ciblent les clientèles suivantes :

- les artistes en danse, en début, milieu ou fin de carrière, qu'ils soient travailleurs autonomes ou salariés;
- les travailleurs culturels, incluant les enseignants, qui œuvrent à titre de pigistes ou de salariés au sein des organismes professionnels de danse. Le RQD vise plus particulièrement ceux qui occupent des postes associés à des fonctions de gestion, d'administration, de communication et de mise en marché;
- les organismes de danse qui doivent investir dans le développement des compétences pour assurer au secteur une main-d'œuvre qualifiée.

Depuis octobre 2007, le poste de coordonnateur du développement professionnel est occupé par Dominic Simoneau. En 2009-2010, le coordonnateur a pu compter sur l'appui de deux nouvelles ressources pour l'assister dans ses tâches. Rachel Germain a assuré un soutien administratif et logistique essentiel au bon déroulement des activités de formation continue. Quant à Coralie Muroli, elle était chargée de la gestion mensuelle des réclamations au Programme de soutien à l'entraînement et de l'entente conclue entre le YMCA et le RQD.

### 1. Programme de soutien à l'entraînement des interprètes

Le Programme de soutien à l'entraînement des interprètes en danse souscrit directement aux objectifs du RQD qui sont de promouvoir, d'encourager et de soutenir le développement artistique, économique et social des professionnels de la danse. Au terme de sa seizième année de fonctionnement, le Programme est toujours un outil indispensable pour les danseurs dont les conditions socioéconomiques sont aussi précaires qu'en 1994.

Le Programme aide prioritairement les interprètes professionnels à assumer les coûts d'une mise en forme régulière tout au long de l'année, par le biais de techniques variées, qu'ils soient en répétition, en représentation, en période de transition entre deux contrats ou en chômage dans le cas des danseurs salariés. Cet entraînement est une condition essentielle à l'exercice de leur art.

Pour être admissibles, les danseurs doivent être membres du RQD, répondre aux critères du Programme et soumettre une demande de participation. Une fois admis, ils peuvent présenter une réclamation mensuelle pour leurs dépenses d'entraînement en acheminant le formulaire de réclamation accompagné d'une copie des pièces justificatives.

#### 1.1 Bilan de gestion du Programme pour 2009-2010

En 2009-2010, 287 danseurs ont été admis au Programme de soutien à l'entraînement et 76 % d'entre eux ont soumis une ou plusieurs demandes de réclamation au Programme. Par rapport à l'année précédente, il s'agit d'une augmentation de 10 % du nombre de danseurs admis au Programme et d'une augmentation de 14 % du



nombre de danseurs qui ont bénéficié d'un soutien financier pour leur entraînement. Ces 217 danseurs se sont partagés un montant total de 55 669 \$, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Le montant total de remboursements effectués aux danseurs membres individuels professionnels a connu une diminution de 5 %, alors qu'il a connu une augmentation de 22 % pour les membres associés. 84 % des réclamations traitées par le RQD provenaient de membres établis à Montréal, 9 % provenaient de membres établis dans la Capitale-Nationale et 7 % de membres établis dans d'autres régions administratives.

En décembre 2009, le coordonnateur du développement professionnel a constaté que les réclamations au Programme faites par les danseurs étaient beaucoup plus importantes que l'année précédente. L'augmentation du nombre de réclamations et les remboursements qui y étaient associés pour les six premiers mois de l'année laissaient présager un manque à gagner d'environ 7 000 \$ au budget alloué aux remboursements prévus pour le reste de l'année. Après avoir procédé à une évaluation en profondeur de l'évolution des remboursements effectués dans les quatre dernières années et analysé différents scénarios visant à respecter le budget alloué aux remboursements pour l'année 2009-2010, le coordonnateur, avec l'appui du comité du Programme de soutien à l'entraînement, n'a eu d'autre choix que de proposer une réduction de 2 \$ du barème de remboursement des classes d'entraînement. Cette modification à la Politique 2009-2010 du Programme a été entérinée par le conseil de direction du RQD en janvier 2010, et a pris effet le même mois. L'application de la Politique 2009-2010 ainsi modifiée s'est poursuivie jusqu'au dernier remboursement de l'année. Cela a permis au RQD de répondre à toutes les réclamations effectuées par les danseurs jusqu'au 30 juin 2010.

### **1.2 Entraînement au YMCA Guy-Favreau**

En plus de bénéficier d'un soutien financier pour leur entraînement, les danseurs admis au Programme de soutien à l'entraînement peuvent s'entraîner à prix modique au YMCA du Complexe Guy-Favreau de Montréal, grâce à une entente conclue par le RQD en 1997. Le RQD achète les abonnements mensuels au YMCA et les offre aux danseurs au coût de 20 \$. En 2009-2010, 28 danseurs ont acheté 72 cartes mensuelles. Ce résultat représente une diminution de 45 % du nombre de participants et une diminution de 39 % du nombre d'abonnements achetés par les danseurs.

### **1.3 Comité du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes**

Pour mettre à jour les objectifs et la Politique du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, le coordonnateur du développement professionnel fait appel à un comité composé d'interprètes professionnels membres du RQD. En 2009-2010, le comité était composé de Johanna Bienaise, Nathalie Blanchet, Jean-François Déziel, Catherine Viau et Jamie Wright<sup>1</sup>. Il a été consulté en décembre 2009, lorsque le RQD a dû ramener à 5 \$ le barème de remboursement pour les classes d'entraînement, et s'est réuni en mai 2010 afin de revoir les critères d'admissibilité et les modalités de remboursement de la Politique 2010-2011.

## **2. Règlement intervenu entre le MCCCCF et la CSST**

Le Programme de soutien à l'entraînement du RQD est lié, depuis janvier 2006, à une entente conclue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Cette entente assure la protection des danseurs lorsqu'un accident du

---

<sup>1</sup> En cours d'année, Jamie Wright a remplacé Jean-François Déziel comme membre du conseil d'administration du RQD au sein du comité. Quant à Johanna Bienaise, elle a été invitée à rejoindre le comité en mai 2010.



travail survient lors des périodes d'entraînement qui ne sont pas régies par un contrat de travail. Ainsi, les interprètes qui se blessent durant une classe supervisée par un professionnel peuvent profiter de la couverture d'assurance de la CSST, s'ils sont membres du RQD et admissibles au Programme de soutien à l'entraînement.

Le rôle du RQD, dans le processus de traitement des demandes de réclamation, consiste à administrer le règlement au bénéfice du Ministère, à tenir à jour le registre des blessures, à informer les danseurs de la procédure à suivre lors d'un accident, à les accompagner au cours de leur demande et, si nécessaire, à leur référer des professionnels de la santé. Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et le 30 juin 2010, seize danseurs ont déclaré un accident survenu durant leur entraînement. La protection offerte par la CSST et le MCCCCF leur a permis d'avoir accès à des traitements médicaux, d'obtenir un remboursement pour d'autres frais afférents (médicament, orthèse, déplacement, etc.) en plus d'obtenir des indemnités de remplacement du revenu lors d'un arrêt de travail. Depuis la mise en œuvre du règlement en janvier 2006, 62 danseurs y ont eu recours.

En 2009-2010, constatant un nombre toujours croissant de demandes et la forte hausse des cotisations à verser à la CSST, le Ministère a entrepris une évaluation rigoureuse des réclamations faites par les danseurs depuis l'entrée en vigueur du règlement. Les résultats de cette évaluation, qui ont été présentés au RQD en juin 2010, ont permis au Ministère de définir des modalités de gestion plus serrée de l'entente.

### 3. Bilan des activités de formation continue financées par Emploi-Québec

#### 3.1 Activités de formation continue offertes à Montréal

En 2009-2010, le RQD a réalisé douze projets de formation continue aux professionnels de la danse de la région de Montréal. Ces projets, financés par la direction régionale d'Emploi-Québec, ont répondu à leurs besoins prioritaires de formation et se sont traduits par la coordination de 52 activités de formation, généralement de courte durée, pratiques, concrètes et personnalisées. Elles s'adressaient à l'ensemble des professionnels œuvrant dans les secteurs de la pratique : création, production, diffusion, interprétation, enseignement, gestion et communication. Elles correspondaient aussi au plan d'action du secteur de la danse que le RQD dépose chaque année au comité de formation continue arts et culture de l'Île de Montréal d'Emploi-Québec. Ce plan d'action détermine les enjeux de développement de la main-d'œuvre du secteur et les besoins de formation continue qui en découlent.

En incluant les formations individuelles *Coup de pouce*, *une formation sur mesure* et *Stages non-rémunérés pour jeunes interprètes*, voici les résultats des activités de formation continue offertes à Montréal en 2009-2010 :

ACTIVITÉS OFFERTES À MONTRÉAL	Durée	Inscriptions
<b>Développement des compétences de gestion de carrière artistique</b>		
1. Du studio au bureau : gérer un projet de création, production, diffusion en danse Formateurs : Mayi-Eder Inchauspé et Pierre-Paul Savoie (PPS danse)	22 h	7
2. Rédiger une demande de bourse Formateur : Guillaume Bard	2 x 8 h	15
3. Le B. A.-ba de la production en danse	10 h	21



ACTIVITÉS OFFERTES À MONTRÉAL	Durée	Inscriptions
<i>Volet 1 : Diffuser et vendre son œuvre chorégraphique</i> <i>Volet 2 : Négocier et rédiger des contrats de production et de diffusion</i> Formatrice : Tessa Goulet		
4. Communication, médias et danse Formatrice : Catherine Lalonde	25,5 h	4
5. Calculer le prix de vente de son œuvre chorégraphique Formatrices : Véronique Fontaine et Valérie Parent (Diagramme gestion culturelle)	3 h	8
<b>Développement des compétences artistiques</b>		
6. Classes techniques (139 classes offertes) Formateurs : Darryl Tracy, Lina Cruz, Stephen Thompson, Kelly Keenan, Ami Shulman, Catherine Viau, Julia Sasso, Marie Claire Forté, Dana Gingras, Francine Liboiron, Isabelle Poirier et, en collaboration avec Circuit-Est, Ted Stoffer, Nina Dipla, Bruno Caverna et Rasmus Olme.	238 h	1 569
7. Atelier de création pour jeunes chorégraphes Formateurs : Sophie Michaud et David Pressault	50 h	4
8. Stage de portés Formateur : Sylvain Lafortune	22 h	11
9. Sensorialité et danse Formatrice : Myriam Saad	2 x 20 h	15
10. Stage de création en vidéodanse Formateurs : Marlene Millar et Philip Szporer	30 h	6
11. Le rôle du dramaturge en danse Formateur : Guy Cools	3 h	11
<b>Développement des compétences de gestion</b>		
12. Planifier et organiser un événement artistique dans l'espace public Formateurs : Pierre Allard et Annie Roy (ATSA)	3 h	11
13. Constituer et renouveler un conseil d'administration Formatrice : Laurence Orillard	3 h	10
<b>Formation individuelle</b>		
14. Coup de pouce, une formation sur mesure 35 projets de formation, 26 formateurs	459 h	44
15. Stage non-rémunéré pour jeunes interprètes 4 stages offerts par les compagnies [Zøgma], Cas public, Fila 13 et Sinha Danse	422 h	6
<b>Total des activités offertes à Montréal</b>	<b>1 346,5 h</b>	<b>1 742</b>



### 3.2 Activités de formation continue offertes en région

En ce qui a trait au développement des compétences des danseurs établis en région, le RQD, avec le soutien financier d'Emploi-Québec et du CQRHC pour le volet multirégional, a offert un projet de formation en régions. Ce projet a permis d'offrir 33 classes techniques en collaboration avec L'Artère, coopérative de danseurs professionnels de Québec, et la compagnie de danse Sursaut à Sherbrooke. Ces deux organismes partenaires se sont entendus pour inviter trois formateurs qui se sont déplacés dans les deux régions pour donner les classes. Il s'agissait de Marc Boivin et Mylène Roy, de Montréal, et Sasha Ivanochko, de Toronto.

Voici le résultat des activités de formation continue offertes au volet multirégional en 2009-2010 :

ACTIVITÉS OFFERTES EN RÉGION	Durée	Inscriptions
<b>Développement des compétences artistiques</b>		
16. Classes techniques de danse à Québec	30 h	187
17. Classes techniques de danse à Sherbrooke	34 h	110
<b>TOTAL</b>	<b>64 h</b>	<b>297</b>

### 3.3 Comité des classes techniques

Chaque année, le coordonnateur du développement professionnel consulte un comité d'interprètes pour mettre à jour les besoins de formation en matière d'entraînement régulier, revoir les objectifs du programme de classes techniques et pour en établir la programmation. En 2009-2010, le comité était composé de Mélanie Demers, Karen Fennel, Caroline Laurin-Beaucage, David Rancourt et Monique Romeiko.

## 4. L'intégration professionnelle de la relève

### 4.1 Danse Transit

Pour une sixième année consécutive, le RQD a participé aux travaux du comité organisateur de l'événement *Danse Transit : un tremplin pour la relève*. Mis sur pied par le Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD), cet événement, auquel le coordonnateur du développement professionnel Dominic Simoneau participe chaque année, réunit une soixantaine de finissants et de jeunes diplômés des écoles de formation professionnelle en danse de Montréal, Québec et Ottawa. Danse Transit leur permet d'acquérir des connaissances en gestion de carrière qui favoriseront leur insertion sur le marché du travail.

### 4.2 Accueil des finissants des écoles professionnelles de danse

Chaque année, le RQD reçoit avec grand plaisir les finissants de LADMMI. L'objectif : leur faire connaître l'association, sa mission, ses axes d'intervention, ses programmes de formation continue et de perfectionnement, ses services, ses critères d'adhésion. Cette visite devenue incontournable au fil des ans a pour but de faciliter leur intégration au RQD et, partant, à la communauté de la danse professionnelle du Québec.



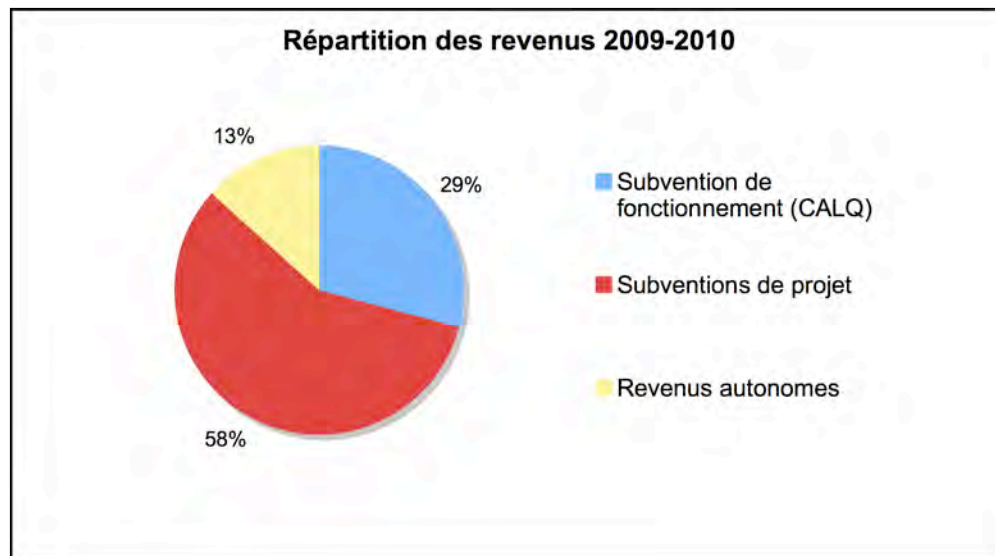
## VII. ADMINISTRATION

### 1. Le financement

Parmi les responsabilités qui incombent à la direction et l'équipe du RQD, la recherche constante de sources de financement pour assurer le fonctionnement et la réalisation des projets de l'organisme occupe une place importante.

Les **revenus totaux** de l'année 2009-2010 ont atteint la somme de **657 924 \$**, ce qui représente une augmentation des revenus de 4,2 % par rapport à l'année précédente – l'année des Seconds États généraux de la danse. Cela s'explique principalement par une augmentation des subventions accordées par Emploi-Québec par l'entremise de divers programmes.

Comme par les années passées, il est important de préciser que la plus grande part des revenus est accordée sous forme de **subvention de projet** : ils représentent **58 %** des revenus totaux de l'année 2009-2010, comparativement à 52 % l'année précédente. Cette situation force le RQD à devoir sans cesse développer des projets et trouver le financement nécessaire pour payer les dépenses récurrentes tels les salaires et les frais afférents.



### 2. Revenus autonomes

#### 2.1 Contribution des membres

Le RQD est financé en partie par ses membres qui, par leur adhésion, leur inscription et leur contribution aux activités ont assuré des revenus propres de 83 251 \$ en 2009-2010, ce qui représente 11 % des revenus totaux.

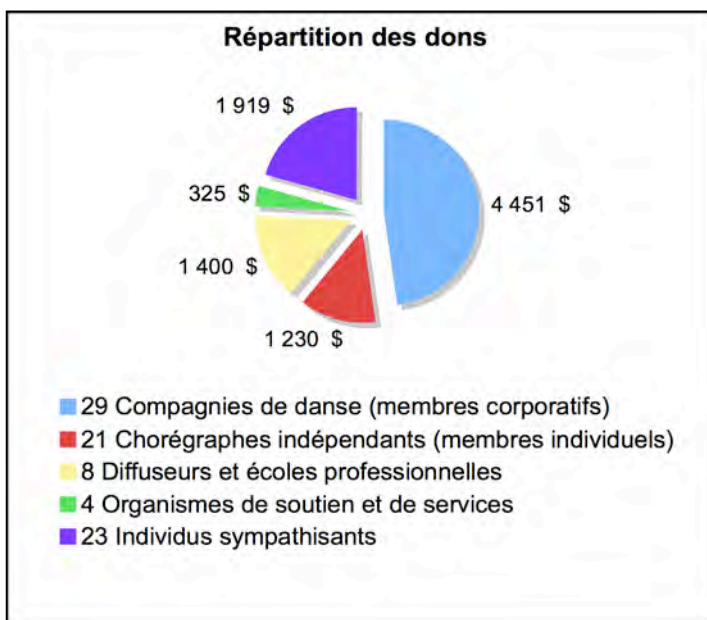
Rappelons que, durant l'année précédente, le RQD avait enregistré des revenus autonomes exceptionnels dus aux inscriptions aux Seconds États généraux de la danse et à une forte augmentation des adhésions. Ainsi, les revenus propres de l'année 2008-2009 représentaient 14 % des revenus totaux. En ce qui a trait aux cotisations, elles ont diminué de 2,7 % par rapport à l'année précédente, mais elles demeurent tout de même fort appréciables, puisqu'elles représentent, au 30 juin 2010, une somme de 62 675 \$.

**Revenus autonomes**

	2008-2009	2009-2010
Cotisations	64 416 \$	62 675 \$
Inscriptions	45 256 \$	20 576 \$
Dons au Fonds de lutte		9 275 \$
Divers	43 443 \$	7 756 \$
<b>TOTAL</b>	<b>153 115 \$</b>	<b>100 282 \$</b>
	<b>20% des revenus totaux</b>	<b>13% des revenus totaux</b>

**2.1.1 Fonds de lutte des chorégraphes**

Le RQD, fort de l'appui d'une cinquantaine de chorégraphes présents aux rencontres extraordinaires d'information et de concertation d'octobre 2010, a décidé de s'engager dans la procédure fixée par la Loi sur le statut de l'artiste, en vue de régler le litige entre le RQD et l'UDA. Cette démarche nécessitait de recourir aux services professionnels d'une avocate et risquait d'être onéreuse. D'où l'idée de créer le **Fonds de lutte des chorégraphes** qui fut lancé le 12 janvier 2010. Au terme de l'opération, les **85 donateurs** ont permis d'amasser **9 275 \$**.







## 2.2 Revenus divers

Les **revenus divers**, incluant les intérêts de placement, se chiffrent à **7 756 \$**, soit **1 %** des revenus totaux. Il s'agit d'une baisse importante par rapport à l'année précédente mais qui s'explique par l'absence de commandites et d'échanges de services obtenus en 2008-2009 pour les Seconds États généraux de la danse.

## 3. Financement public

Cette section présente le financement public dont a bénéficié le RQD en 2009-2010 en regroupant les subventions par niveau gouvernemental tout en faisant ressortir le type d'aide accordée. Au point 3.4, un tableau présente l'ensemble des données en comparaison avec l'année précédente.

### 3.1. Niveau fédéral

En 2009-2010, le Conseil des Arts du Canada a attribué quatre subventions de projet pour un montant de 111 000 \$, lesquelles ont permis de financer une partie du Service des communications, des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes, des frais des grands travaux de concertation nationale et des dépenses reliées à l'élaboration du Plan directeur.

Aussi, le RQD a pu compter sur le programme de la Brigade volante pour trois projets :

- terminer l'analyse d'impact de la démarche d'autonomisation de *La danse sur les routes du Québec* (organisme subsidiaire du RQD) et de la proposition de se constituer en association (subvention de 8 000 \$ dont **2 211 \$** affectés à l'année 2009-2010);
- poursuivre l'Étude d'opportunité en vue de la création d'une fondation vouée au développement de la danse au Québec (subvention de 10 000 \$ dont **6 304 \$** affectés à l'année 2009-2010);
- entamer un diagnostic d'entreprise dans le cadre d'une démarche de planification stratégique (subvention de **8 000 \$**).

De plus, le Conseil des Arts du Canada a versé au RQD deux subventions ponctuelles : la première (3 500 \$) pour permettre à la direction générale de participer au Tanzkongress, à Hambourg en novembre 2009, et la seconde (1 500 \$) pour des frais de traduction des demandes de subvention de projet.

### 3.2. Niveau provincial

Le RQD reçoit une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) qui assure le fonctionnement de base de l'association. Le montant de 221 375 \$ représente 29 % des revenus totaux, soit sensiblement le même pourcentage qu'en 2008-2009. Cette subvention permet de payer :

- la rémunération d'une équipe de base qui comprend la direction générale, l'administration (gestion financière et comptabilité) et le secrétariat (soutien à la direction générale et accueil des membres), soit trois postes à temps plein et un poste contractuel;
- les frais généraux incluent les frais de représentation et de déplacement, le loyer, l'entretien, les taxes, les assurances, les fournitures, les équipements de bureau, le soutien informatique, les télécommunications, la



poste et messagerie, les contributions de l'employeur, les honoraires et services professionnels ainsi que les frais bancaires et divers.

Cette subvention comprend également un montant de **25 000 \$** pour couvrir une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes et de **19 000 \$** pour soutenir des activités de concertation interdisciplinaire.

Concernant l'élaboration du Plan directeur, le CALQ s'est engagé à verser une subvention spéciale de **25 000 \$** en 2009-2010 et en 2010-2011. Aussi, par la mesure spéciale Relance Culture, la RQD s'est vu accordé une subvention de **12 450 \$**, dont **2 625 \$** ont été utilisés en 2009-2010 pour des travaux de préfiguration d'un observatoire de la danse avec l'INRS.

Pour réaliser les activités de formation professionnelle, **Emploi-Québec** a versé une subvention de **100 214 \$**. Le budget de ces activités se complète par la contribution des participants qui s'est élevée à 19 136 \$. Emploi-Québec accorde aussi d'autres types de subvention au RQD :

- deux subventions salariales incluant des frais d'accompagnement et de formation pour un montant total de **22 624 \$**;
- une subvention au montant de **8 525 \$** pour réaliser un diagnostic d'entreprise et en définir les enjeux sur le plan organisationnel.

Depuis 2001-2002, le RQD bénéficie d'une subvention accordée par le **Conseil québécois des ressources humaines en culture** qui assure la rémunération du poste de coordonnateur au développement professionnel. En 2009-2010, ce montant est demeuré à **42 709 \$**.

### 3.3 Niveau municipal

Le **Conseil des arts de Montréal** (CAM) a octroyé une subvention au montant de **20 000 \$** pour financer une partie des coûts du Programme de soutien à l'entraînement des interprètes. Il a aussi versé une subvention au montant de **8 000 \$** pour soutenir l'élaboration du Plan directeur. Enfin, dans le cadre des Grands Prix du CAM, il a décerné une bourse de **5 000 \$**.

Le RQD a sollicité l'aide de la **Ville de Montréal** pour réaliser la 5<sup>e</sup> édition de *Pas de danse, pas de vie!* Le soutien financier accordé s'est établi à **10 000 \$** versés par le Bureau des festivals et à **13 000 \$** remis par l'entremise du programme d'Action culturelle.



### 3.4 Tableau du financement public 2009-2010

	TOTAL 2008-2009	TOTAL 2009-2010	Fonctionnement pluriannuel	Projets pluriannuels	Projets annuels	Projets ponctuels	Grands Chantiers de la danse
<b>FÉDÉRAL</b>							
CAC	126 789 \$	132 515 \$		101 000 \$		21 515 \$	10 000 \$
CRHSC	3 600 \$						
<b>PROVINCIAL</b>							
CALQ	285 375 \$	295 337 \$	221 375 \$	44 000 \$		4 962 \$	25 000 \$
MCCCFQ	30 000 \$						
CQRHC	48 693 \$	42 709 \$			42 709 \$		
Emploi-Québec	109 357 \$	131 363 \$			100 214 \$	31 149 \$	
<b>MUNICIPAL</b>							
CAM	27 500 \$	33 000 \$		20 000 \$		5 000 \$	8 000 \$
Ville de Montréal		23 000 \$				23 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>631 314 \$</b>	<b>657 924 \$</b>	<b>221 375 \$</b>	<b>165 000 \$</b>	<b>142 923 \$</b>	<b>85 626 \$</b>	<b>43 000 \$</b>
		<b>Hausse de 4,2% par rapport à 08-09</b>					

## 4. L'équipe 2009-2010

Les ressources humaines vont de pair avec les ressources financières. La subvention de fonctionnement accordée par le CALQ ne permet de rémunérer que trois postes à temps plein, alors que les autres postes sont tributaires de subventions de projet ou salariales. Voici un tableau illustrant cet état de fait en 2009-2010.

### 4.1 Les ressources humaines en relation aux ressources financières

#### Subvention de fonctionnement

Directrice générale	(en partie)
Secrétaire	
Responsable des finances et de l'administration	
Comptable	

#### Subventions de projet

Direction générale	(en partie)
Coordonnatrice des communications et des événements	
Coordonnateur du développement professionnel	
Adjointe aux communications et à la formation	(février-juin)

**Subventions salariales**

Adjointe aux communications et à la formation	(août-janvier)
Adjointe aux événements	(novembre-juin)

**4.2 L'équipe en date du 30 juin 2010**

Le tableau ci-dessus démontre les capacités limitées du RQD à assurer des emplois réguliers basés sur un financement au fonctionnement récurrent et suffisant. L'équipe du RQD en date du 30 juin 2010 était composée de huit personnes. En août 2009, deux nouvelles personnes, Coralie Muroi et Rachel Germain, ont intégré l'équipe régulière du RQD. Le poste d'adjointe aux événements créé pour soutenir la coordination de *Pas de danse, pas de vie!* a été occupé successivement par Hinda Essadiqi (novembre-décembre) et Martine Frossard (février-juillet). La liste qui suit présente l'équipe en spécifiant leur fonction et leur année d'embauche au RQD.

- Lorraine Hébert, directrice générale (2003);
- Judith Lessard Bérubé, coordonnatrice des communications et des événements (2005);
- Dominic Simoneau, coordonnateur du développement professionnel (2007);
- Rachel Germain, adjointe aux communications et à la formation (2009);
- Martine Frossard, adjointe aux événements (2010);
- Coralie Muroi, secrétaire (2009);
- Claudia St-Georges, responsable des finances et de l'administration (2008);
- Yolande Guérard, comptable (2002).

**RÉSULTATS – Exercice terminé le 30 juin**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>REVENUS</b>		
Conseil des arts et des lettres du Québec	295 337 \$	285 375 \$
Conseil des arts de Montréal	33 000 \$	27 000 \$
Ministère de la culture et des communications	-	30 000 \$
Conseil des Arts du Canada	132 515 \$	126 789 \$
Ville de Montréal	23 000 \$	-
CQRHC	42 709 \$	42 710 \$
Emploi-Québec	131 363 \$	118 940 \$
Cotisations annuelles	62 675 \$	64 416 \$
Inscription et abonnement	20 576 \$	45 256 \$
Intérêts	1 483 \$	5 316 \$
Commandites et échange de services	4 673 \$	29 755 \$
Dons	9 275 \$	-
Divers	1 600 \$	8 872 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>758 206 \$</b>	<b>784 429 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Salaires, cachets et avantages sociaux	269 800 \$	354 638 \$
Conception et graphisme	16 652 \$	12 850 \$
Loyer et électricité	26 509 \$	27 244 \$
Assurances	3 215 \$	3 155 \$
Taxes, permis et cotisation	20 112 \$	20 032 \$
Frais de location d'équipement	3 308 \$	4 018 \$
Frais de location de salle	11 666 \$	11 905 \$
Frais de location de salle – commandite	-	12 890 \$
Frais de classes d'entraînement	61 016 \$	57 815 \$
Frais de déplacement et séjours	9 903 \$	10 850 \$
Frais de représentation	4 497 \$	2 297 \$
Services professionnels	31 117 \$	27 065 \$
Services professionnels – soutien aux membres	185 634 \$	182 197 \$
Assemblée générale et réunion	11 372 \$	8 441 \$
Publicité et promotion	12 940 \$	12 602 \$
Entretien et réparation	3 678 \$	3 582 \$
Impression	3 670 \$	10 130 \$
Frais de bureau	12 205 \$	13 879 \$
Matériel informatique	1 962 \$	2 806 \$
Poste et messagerie	6 355 \$	6 250 \$
Téléphone	7 151 \$	8 803 \$
Honoraires professionnels	12 650 \$	12 872 \$
Intérêts et frais bancaires	1 287 \$	1 513 \$
Amortissement des immobilisations	3 539 \$	2 249 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>720 238 \$</b>	<b>810 083 \$</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES) SUR LES DÉPENSES (REVENUS)</b>	<b>37 968 \$</b>	<b>(25 654) \$</b>

Réf. États financiers au 30 juin 2010, page 4



<b>DÉTAILS FINANCIERS CONCERNANT LES AFFECTATIONS DE FONDS</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Excédent des revenus sur les dépenses	37 968 \$	-25 654 \$
Solde au début de l'exercice	7 101 \$	7 098 \$
Solde à la fin	45 069 \$	-18 556 \$
Contribution en provenance des fonds affectés	- \$	40 000 \$
<b>Solde redressé</b>	<b>45 069 \$</b>	<b>21 444 \$</b>
<b>Nouvelle affectation de fonds</b>		
Grands Chantiers de la danse	-15 000 \$	- \$
Ressources humaines	-15 000 \$	-12 000 \$
Classes d'entraînement	- \$	-2 000 \$
Amortissement des immobilisations	3 539 \$	2 249 \$
Achats des immobilisations	-6 573 \$	-2 592 \$
<b>Solde cumulé des actifs nets non affectés</b>	<b>12 035 \$</b>	<b>7 101 \$</b>



**LE MEMBERSHIP**

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
<b>ORGANISMES</b>								
Compagnies	37	40	40	38	35	37	38	40
Diffuseurs	6	4	6	9	6	6	7	8
Écoles de danse	4	6	4	3	4	4	4	4
Organismes soutien / service	2	4	6	5	6	8	7	7
<b>Sous-total organismes</b>	<b>49</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>59</b>
<b>INDIVIDUS</b>								
Interprétation	165	169	194	198	216	211	195	210
Formation	69	54	83	58	91	89	117	83
Création / prod. / diff.	50	48	57	45	49	52	65	58
<b>Sous-total individus</b>	<b>284</b>	<b>271</b>	<b>334</b>	<b>301</b>	<b>356</b>	<b>352</b>	<b>377</b>	<b>351</b>
<b>MEMBRES ASSOCIÉS</b>								
Organismes	2	4	2	2	2	0	0	0
Individus	66	68		45	72	94	95	86
Intermédiaires			49					
Étudiants			1					
Soutien								
<b>Sous-total associés</b>	<b>68</b>	<b>72</b>	<b>52</b>	<b>47</b>	<b>74</b>	<b>94</b>	<b>95</b>	<b>86</b>
<b>MEMBRES HONORAIRES</b>								
	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>407</b>	<b>403</b>	<b>448</b>	<b>409</b>	<b>487</b>	<b>507</b>	<b>534</b>	<b>502</b>



# Le Regroupement québécois de la danse

*remercie ses partenaires 2009-2010*



Conseil des Arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



Montréal 



CONSEIL DES ARTS  
DE MONTRÉAL



Emploi  
Québec 

REGROUPEMENT  
QUÉBÉCOIS DE  
LA DANSE



3680, rue Jeanne-Mance, bur. 440,  
Montréal (Québec) H2X 2K5  
514 849 4003 - [www.quebecdanse.org](http://www.quebecdanse.org)